

# Rapport de gestion

## Exercice 2022



Proconseil Sàrl

Avenue des Jordils 3  
Case postale 1080  
1001 Lausanne

[www.prometerre.ch](http://www.prometerre.ch)

Impression : Ideaprint

Edition : Proconseil Sàrl

Textes : collaboratrices et collaborateurs de Proconseil

Photos : ©Proconseil et externes

# Table des matières

Introduction .....	1
Partie 1 : Activités de vulgarisation objets d'une délégation du Canton .....	3
<b>1. Acquisitions de références de base et développements de prestations .....</b>	<b>3</b>
1.1. Réseaux d'observation.....	3
1.2. Groupes de travail et commissions techniques .....	3
1.2.1. Flavescence dorée, drosophila suzukii, Vitiswiss .....	4
1.2.2. Plan phyto VD .....	4
1.2.3. Commission technique Association pour le développement de la culture fourragère (ADCF) .....	4
1.2.4. Paquet Lait VD .....	4
1.2.5. Mise en place de l'Appellation d'Origine Protégée (AOP) Boutefas-Jambon de la Borne .....	4
1.3. Expérimentation à la ferme.....	5
1.3.1. Essais en viticulture .....	5
1.3.2. Betteraves bios .....	5
1.3.3. Essais variétaux de céréales sous conduites PER, extenso et bio .....	5
1.3.4. Répulsifs alternatifs pour les corneilles.....	6
1.3.5. Couverts végétaux .....	6
1.3.6. Colza/plantes compagnes et techniques alternatives de lutte.....	7
1.3.7. Essai du projet « Colza durable » .....	7
1.3.8. Thé de compost et biostimulants .....	7
1.3.9. Maïs lablab .....	7
1.3.10. Projet Maïs net (collaboration avec Swiss Granum) .....	8
1.3.11. Dérobées, couverts hivernants et plantes relais (méteils).....	8
1.3.12. Sorgho fourrager .....	8
1.3.13. Essais sur luzerne.....	9
1.3.14. Essais de lutte contre les chardons des champs sur les estivages.....	9
1.4. Réseaux d'exploitations pilotes.....	9
1.4.1. Projet Conseil énergétique pour l'agriculture romande (CEPAR) .....	9
1.4.2. Projet affouragement réduit en protéines.....	10
1.4.3. Lait pool Bio .....	10
1.4.4. Ferme laitière bas carbone .....	10
1.5. Développement de prestations et formation continue des conseillers .....	10
1.5.1. Diagnostic pastoral .....	10
1.5.2. Protection des troupeaux .....	11
1.5.3. Développement de prestation en microferme et agriculture urbaine.....	11
1.5.4. Prestations dans le domaine de la commercialisation des produits .....	11
1.5.5. Projet de vulgarisation « Bulletin d'irrigation » .....	11
1.5.6. Formation continue des conseillers et conseillères .....	11
<b>2. Communication, transfert de connaissances, publications et renseignements .....</b>	<b>12</b>
2.1. Communication multimédia.....	12
2.1.1. Site internet .....	12
2.1.2. Réseaux sociaux.....	13
2.1.3. Plateformes de vidéos et podcasts.....	13
2.1.4. Réactivité et partage d'informations en direct.....	13
2.2. Rédaction des bulletins phytosanitaires viticoles .....	13

2.3.	Conseils de saison .....	14
2.3.1.	Viticulture et œnologie .....	14
2.4.	Rédaction d'articles pour la presse spécialisée.....	14
2.5.	Gest'Alpe info.....	14
2.6.	Organisation d'événements et manifestations .....	15
2.6.1.	InnoVino : journées d'informations viticole & œnologie.....	15
2.6.2.	Démonstrations en viticulture .....	15
2.6.3.	Journée technique des grandes cultures et herbages.....	16
2.6.4.	Clôture du projet Progrès Sol.....	16
2.6.5.	Journée Swiss No-Till Romandie .....	17
2.6.6.	Salon des alpages .....	17
2.6.7.	Journée des alpages du Jura Vaudois.....	18
2.6.8.	Journée des Préfets.....	18
2.7.	Séances des groupes d'études .....	18
2.8.	Visites d'alpages.....	19
2.9.	Création et animation de groupes d'intérêts .....	19
2.9.1.	Groupe Progrès Sol.....	20
2.9.2.	Sol Vie Vaud .....	20
2.9.3.	Pomme de terre.....	21
2.9.4.	Vache mère .....	21
2.9.5.	Coûts de production Bovins .....	22
2.9.6.	Microfermes .....	22
2.9.7.	Valorisation de la laine .....	22
2.9.8.	Protection des eaux.....	22
2.10.	Cours sur inscription .....	22
2.11.	Renseignements clients (courriels, téléphones) .....	23
<b>3.</b>	<b>Conseils technico-économiques.....</b>	<b>23</b>
3.1.	Soutien administratif .....	23
3.2.	Reconversion à l'agriculture biologique .....	24
3.3.	Appui aux exploitations en difficulté .....	24
3.3.1.	Activités de la cellule AGRIDIFF .....	24
3.3.2.	Programme de formations sur la thématique du soutien.....	25
<b>4.</b>	<b>Soutien au lancement de projets collectifs .....</b>	<b>26</b>
4.1.	Formalisation de l'idée et organisation du projet.....	26
4.2.	Montage de projets de filière avec les partenaires .....	26
4.3.	« PDRA Ouest vaudois » .....	26
<b>5.</b>	<b>Projets cofinancés par l'OFAG ou d'autres bailleurs de fonds .....</b>	<b>26</b>
5.1.	Projets 77a .....	26
5.1.1.	Sol Vaud .....	26
5.1.2.	Agriculture et pollinisateurs.....	27
5.1.3.	PestiRed .....	27
5.1.4.	Agro4esterie .....	28
5.1.5.	RésOsem .....	28
5.1.6.	Projet RISC : adaptation de l'exploitation agricole aux changements climatiques.....	29
5.2.	Autres projets.....	29
5.2.1.	Projet « <i>Berlandieri</i> for the future » .....	29

5.2.2.	Projet BasePhyto .....	30
5.2.3.	Projet microferme « AperSu » .....	30
<b>Conclusion .....</b>		<b>30</b>
<b>Partie 2 : Activités de Proconseil non comprises dans le mandat de vulgarisation .....</b>		<b>31</b>
<b>6.</b>	<b>Conseil individuel et collectif .....</b>	<b>31</b>
6.1.	Viticulture .....	31
6.2.	Production végétale .....	31
6.2.1.	Mandat de conseils en Valais .....	32
6.3.	Production animale et fourragère .....	32
6.4.	Plans d'exploitation d'alpage .....	32
6.5.	Bilan d'approvisionnement en eau .....	32
6.6.	Constructions rurales .....	33
6.7.	Gestion (budgets, terminologie, audits, etc.) .....	33
6.8.	Projets liés à la transformation à la ferme et de vente en circuits courts .....	34
<b>7.</b>	<b>Autres mandats .....</b>	<b>34</b>
7.1.	Programme AgrEauConseil .....	34
7.2.	Vulgarisation biodiversité .....	35
7.2.1.	Infrastructure écologique (IE) .....	35
7.2.2.	Flore accompagnatrice des cultures .....	36
7.2.3.	Mesure « Haute Biodiversité » (anciennement mesures avifaune) .....	36
7.2.4.	Vulgarisation et formation .....	36
7.2.5.	Projet « Les Communs » (anciennement « Gestion commune de la biodiversité ») .....	37
7.3.	Plan climat vaudois .....	37
<b>8.</b>	<b>Soutien à l'exécution de projets collectifs .....</b>	<b>38</b>
8.1.	Projet de développement régional agricole (PDRA) .....	38
8.2.	Autres projets collectifs à l'échelle régionale .....	38
<b>9.</b>	<b>Secrétariat/gérance pour tiers .....</b>	<b>38</b>
9.1.	Fondation du Conservatoire Mondial du Chasselas .....	39
9.2.	Fondation Sauvetage Faons Vaud .....	40
9.3.	Fédération des Associations pour la Promotion des Projets Agricoles Collectifs (FAPPAC) .....	40
9.4.	Agriviva .....	41
9.5.	Ecole à la Ferme .....	41
9.6.	Commissions de formation professionnelle (CFP) .....	41
9.7.	Promotion des métiers/Salon des métiers .....	41
<b>10.</b>	<b>Enseignement .....</b>	<b>42</b>
<b>11.</b>	<b>Comptes .....</b>	<b>43</b>
11.1.	Pertes et profits .....	43
11.2.	Bilan .....	44
11.3.	Annexe .....	45
11.4.	Emploi du résultat .....	46
<b>12.</b>	<b>Organes et personnel .....</b>	<b>47</b>
1.1.	Organes .....	47
1.2.	Infrastructures .....	47

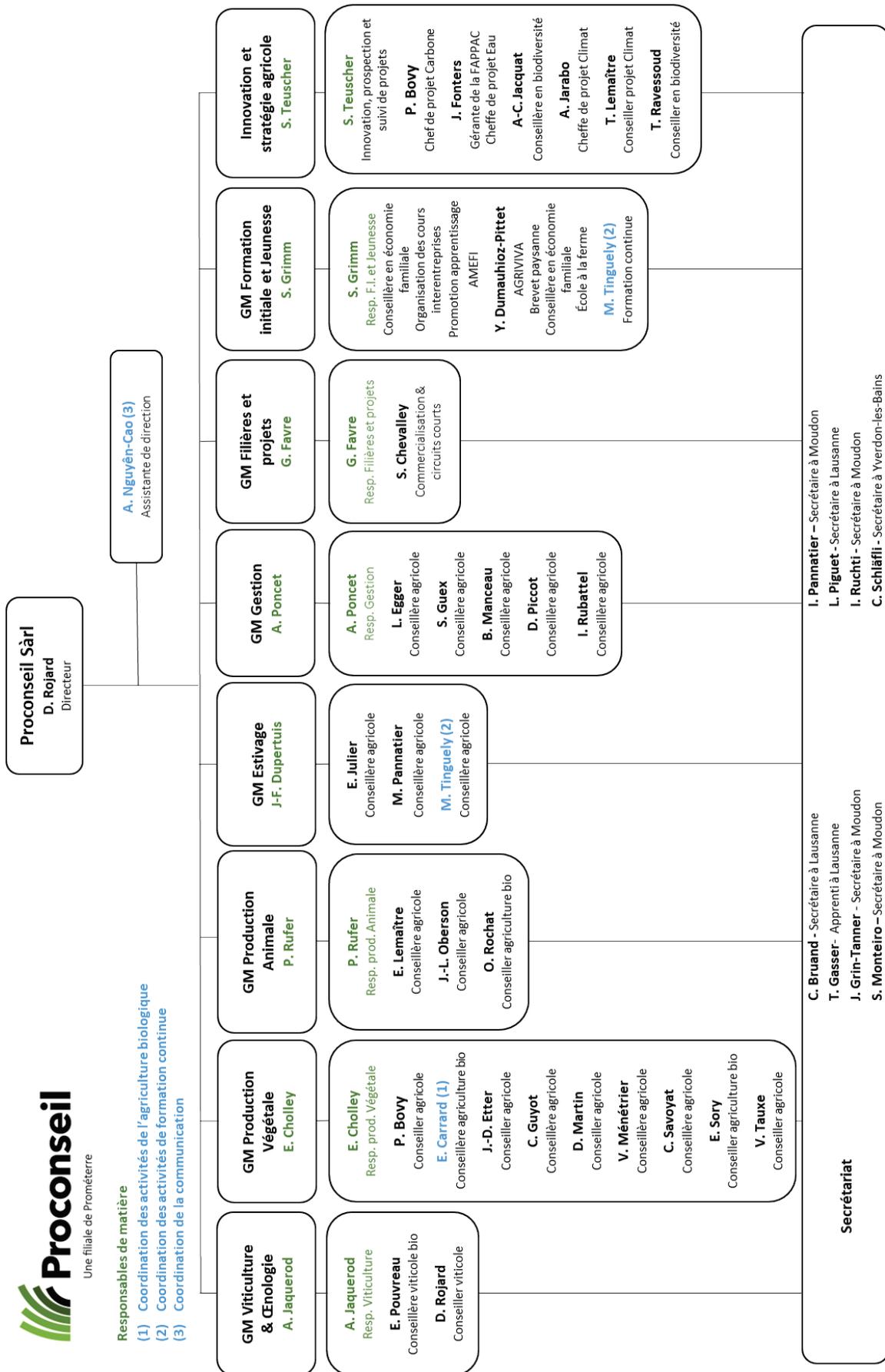
1.3.	Personnel.....	47
1.3.1.	Mutations internes.....	47
1.3.2.	Engagements .....	47
1.3.3.	Départs.....	48
	<b>Perspectives .....</b>	<b>48</b>

## Introduction

Proconseil Sàrl, filiale de Prométerre en charge de la vulgarisation agricole et viticole pour le canton de Vaud, propose aux exploitations vaudoises un service de conseils technico-économiques, de publications techniques ainsi que des formations continues. Les conseils peuvent être individuels ou collectifs et permettent de répondre aux problématiques actuelles de l'agriculture et à son évolution.

Pour assurer son cœur de métier, l'équipe de Proconseil est interdisciplinaire avec des conseillères et conseillers répartis dans plusieurs groupes de matières selon leurs spécialités. Elle garantit ainsi que toutes les filières agricoles soient représentées et que les conseils soient adaptés aux divers modes de production et cahiers des charges, en particulier PER, IP-Suisse, BioSuisse et Demeter. Ces groupes de matière ont tous un responsable, permettant ainsi une bonne coordination et de la réactivité entre les collaborateurs de chaque spécialisation. Il s'agit des productions animale et fourragère, végétale, viti-œnologique, de l'estivage, la gestion, la formation ainsi que les filières et projets agricoles (transformation, commerce et nouveaux marchés). Proconseil dispose également de chefs de projets qui travaillent sur les thématiques de durabilité vis-à-vis du dérèglement climatique et la préservation des ressources eau et biodiversité. Les dossiers d'exploitations diversifiées peuvent être traités à l'interne grâce à la collaboration entre les différentes matières, délivrant ainsi au client un rapport complet selon ses demandes.

Pour rester au plus près des exploitantes et exploitants qui font appel à ses services, Proconseil est présente sur plusieurs sites répartis dans tout le canton. Depuis 2022, de nouveaux bureaux ont ainsi été installés à Aigle. Chaque site est mixte et rassemble stratégiquement des personnes de compétences complémentaires. Dynamique, l'entreprise participe aussi à des activités organisées par des partenaires du monde agricole, à échelles cantonale et nationale.



# Partie 1 : Activités de vulgarisation objets d'une délégation du Canton

## 1. Acquisitions de références de base et développements de prestations

L'acquisition de références agronomiques est essentielle pour fournir un appui de qualité aux agriculteurs et les conseiller dans leurs pratiques en toutes saisons. Outre la montée en compétence des collaboratrices et collaborateurs, elle ouvre des perspectives de nouvelles solutions appuyées par des relevés et observations de terrain. Ces données techniques relevées d'une année à l'autre sont comparées aux connaissances du comportement des modalités étudiées sur le long terme, dans des conditions pédoclimatiques locales. Pour ce faire, Proconseil dispose de plusieurs leviers détaillés ci-après.

### 1.1. Réseaux d'observation

Dans les réseaux d'observation, des exploitants accompagnés par des conseillers répartis dans tout le canton sont chargés d'effectuer des relevés d'informations de terrain hebdomadaires ou bimensuels. Les observations se font pour les paramètres de développement des plantes, des effectifs de ravageurs, sans oublier l'évaluation des maladies. Comme chaque année, de nombreux relevés ont été effectués dans des parcelles d'herbages, de grandes cultures et de vignes.

Durant la campagne 2022, les conseillers de l'équipe production végétale ont suivi plus de trente parcelles de cultures de colza, de blé, d'orge et de pois de printemps. Les résultats d'observation sont transmis à la station de protection des plantes (SPP) de la Direction Générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV) de Grange-Verney pour une mise en valeur centralisée à l'échelle de la Suisse romande. Ils sont également diffusés par le biais des bulletins grandes cultures et herbages. Pour Proconseil, ces données servent de support lors de l'animation de visites de cultures et autres séances d'information.

Dans le vignoble, des relevés par les vignerons et les conseillers sont organisés pour assurer une rédaction des bulletins phytosanitaires viticoles au plus proche des conditions observées sur le terrain. Certains relevés sont ensuite intégrés dans l'outil Agrométéo. Ils concernent principalement les maladies fongiques, ravageurs (vers de la grappe et *drosophila suzukii*) et la phénologie de la vigne. La maturation des oospores est également suivie, afin de compléter les observations réalisées par Agroscope et ainsi favoriser l'utilisation du modèle mildiou d'Agrométéo.

En collaboration avec l'Association pour le Développement de la Culture Fourragère ([ADCF](#)), les stades phénologiques des prairies ont été observés sur des parcelles situées à tous les niveaux d'altitude et dans toutes les régions du canton.

### 1.2. Groupes de travail et commissions techniques

Dans les groupes de travail, les conseillères et conseillers, en partenariat avec les acteurs du développement agricole (centrale de vulgarisation, stations de recherches, hautes écoles spécialisées, services de l'Etat et partenaires privés) se rassemblent autour d'une thématique précise et réfléchissent ensemble sur des projets de dimension régionale, cantonale ou nationale.

### 1.2.1. Flavescence dorée, *Drosophila suzukii*, Vitiswiss



Drosophile suzukii sur pinot noir ©Proconseil

Les conseillers viticoles, du fait de la responsabilité du conseil phytosanitaire et des tâches de vulgarisation, sont présents dans différents groupes de travail, tant vaudois que nationaux. Ainsi, ils sont actifs au sein des commissions techniques de VITI<sup>plus</sup> et Vitiswiss. Proconseil est également représentée dans le groupe d'échange national sur la flavescence dorée et les groupes de rédaction des fiches techniques en viticulture et en œnologie d'Agridea.

En 2022, deux nouveaux foyers de flavescence dorée ont été identifiés. Des formations spécifiques pour les producteurs ainsi que des prospections effectuées par les conseillers ont été réalisées en partenariat avec la DGAV. Un accent particulier est mis sur la gestion de cette maladie de quarantaine, qui constitue l'un des plus importants enjeux de limitation de l'utilisation des produits phytosanitaires, spécifiquement pour les insecticides sur vignes.

Nous recevons régulièrement des demandes pour participer à des groupes thématiques ponctuels tel que le groupe Vin Suisse Durable.

### 1.2.2. Plan phyto VD

Le Plan Phyto Vaudois s'adapte aux évolutions de la politique agricole. En 2022, le groupe technique d'accompagnement de ce programme s'est réuni pour proposer de nouvelles mesures. Ainsi en 2023, 16 mesures dont 7 nouvelles sont mises en place. Les mesures reconduites ont été adaptées, il s'agit principalement d'une évolution des tarifs d'une part et de l'adaptation des règles d'engagement avec les nouvelles mesures de Politique Agricole 2023.

### 1.2.3. Commission technique Association pour le développement de la culture fourragère (ADCF)

La commission technique ADCF romande se réunit plusieurs fois par année afin d'échanger sur divers sujets d'actualité : fiches techniques, essais fourragers, journées terrain, etc. Elle organise tous les ans la journée herbagère ADCF qui s'est déroulée le 28 avril 2022 à Grangeneuve. Le public visé (conseillers, semenciers) était au rendez-vous avec une participation de 25 personnes. La journée s'est composée d'une matinée en salle sur les sujets du projet interreg JU, Ecorobotix et les méteils, suivie d'un après-midi sur le terrain consacré à l'appréciation des prairies et pâturages sur la ferme de Grangeneuve.

### 1.2.4. Paquet Lait VD

Le règlement a été adapté en 2022, avec l'abandon du gluten de maïs dans l'affouragement des laitières, tandis que le soja d'origine suisse ou européenne est à nouveau autorisé. Une contribution supplémentaire a été proposée aux exploitations qui font des efforts particuliers de réduction des achats de concentrés (contenant maximum 12 % ou 18 % de protéines). Cette dernière a eu un succès mitigé au vu des contraintes supplémentaires qu'elle implique. 15 exploitations ont été suivies, en bénéficiant d'un suivi technique et d'une mise en valeur de l'efficacité protéique des concentrés.

### 1.2.5. Mise en place de l'Appellation d'Origine Protégée (AOP) Boutefas-Jambon de la Borne

Après plusieurs années de travail, l'AOP a enfin été obtenue pour le Boutefas et le Jambon de la Borne. En collaboration avec le comité de l'Interprofession de la Charcuterie AOP et la DGAV, la porcherie de Grange-Verney a été la première certifiée par l'Organisme intercantonal de certification (OIC) et pouvant ainsi livrer

les premiers porcs gras dans la filière AOP. Les premiers boutefas et jambons de la Borne ont été mis sur le marché lors de la bénichon à Estavayer en septembre. Deux autres porcheries vaudoises sont en cours de certification, afin de développer la filière et pouvoir répondre à la demande croissante de la part des bouchers. Proconseil a apporté sa participation pour le perfectionnement de la check-list de contrôle, le conseil et la préparation avant le contrôle auprès des fermes.

### 1.3. Expérimentation à la ferme

Il s'agit de la mise en place d'essais dans des conditions réelles d'exploitation. Les essais sont installés en collaboration avec l'agriculteur, sur ses parcelles. Les modalités sont agencées en bandes dans les parcelles en fonction du matériel disponible. Chaque essai est supervisé par un conseiller et fait l'objet d'un rapport détaillé. Ils sont répétés sur plusieurs sites vaudois, permettant ainsi de tenir compte de la diversité topographique et climatique des régions vaudoises. Leur réimplantation d'une année à l'autre permet d'affiner les connaissances sur les tendances d'efficacité et/ou de croissance. Une trentaine de parcelles ont ainsi été suivies en 2022, de l'implantation jusqu'à la récolte pour différentes modalités. Les rapports d'essais agricoles sont publiés sur le site internet dans une page dédiée : [www.prometerre.ch/essais](http://www.prometerre.ch/essais) et répertoriés sur le site [www.pag-ch.ch](http://www.pag-ch.ch). Les principales thématiques couvertes en 2022 sont développées ci-après.

#### 1.3.1. Essais en viticulture

Différents essais sont mis en place chez les viticulteurs, notamment sur les thématiques de l'enracinement (résilience de la vigne), de la taille et des couverts végétaux adaptés aux situations des terrasses. D'autres sont installés sur les vignobles de l'Etat en collaboration avec la DGAV. Les résultats de ces essais sont diffusés dans les bulletins d'infos viti-oeno (mentionnés plus loin) et servent à l'élaboration de documents techniques comme la fiche « [Taille de la vigne : influence de la longueur de chicot sur la profondeur des nécroses](#) ».

#### 1.3.2. Betteraves bios



Essai sur betteraves à  
Grange -Verney ©Proconseil

La production de betterave bio reste difficile. La lutte contre les adventices implique un travail manuel important (environ 100 heures par hectare), mais elle conserve un intérêt financier. Afin de pallier ces problématiques, certains cultivateurs ont commencé à repiquer des plantons de betteraves plutôt que de la semer. La méthode permet de donner de l'avance aux cultures qui résistent ainsi mieux aux passages d'outils de désherbage mécanique. Des essais ont déjà été effectués par Proconseil et d'autres acteurs de la filière. Cette année, l'essai avait pour but de comparer la plantation à différentes densités sur deux sites, mis en relation avec un témoin semé.

#### 1.3.3. Essais variétaux de céréales sous conduites PER, extenso et bio

Dans la continuité des travaux des années passées, Proconseil a mis en place des essais variétaux de céréales en conditions PER et extenso sur une parcelle à Pampigny et en conditions bio à Moiry. Ces essais ont pour but de suivre l'offre variétale proposée dans les listes recommandées des différents labels et d'observer leur comportement sur des critères agronomiques usuels. Ils permettent en outre d'évaluer le potentiel des mélanges variétaux, une démarche mise en application depuis quelques années en concertation avec Dario Fossati, sélectionneur de céréales à Agroscope-Changins. En plus des variétés de la liste, quelques mélanges variétaux ont été testés, pour comparaison.

Les résultats des expérimentations ont pu faire ressortir les variétés les plus intéressantes vis-à-vis des rendements et des marges brutes comparables. Les analyses agronomiques (notamment la couverture du sol, « l'effet mélange », la précocité à maturité, la hauteur de pousse et les rendements en paille) permettent d'écarter des variétés, d'observer des tendances positives de procédés testés et d'affiner les critères de mise en place des prochains essais pour poursuivre l'optimisation du choix variétal. Ces mêmes relevés servent de base pour l'élaboration de recommandations aux agriculteurs selon les objectifs recherchés.

Il ressort depuis plusieurs années que le résultat économique est de manière générale plus avantageux pour les stratégies extenso et ceci, indépendamment de la classe des céréales. Les essais variétaux de céréales seront remodelés en 2022-2023 : des sites sont spécifiquement réservés aux mélanges de variétés. D'autres pour les essais variétaux et certaines régions hébergeront des essais variétaux de blé dur ou de classe 3 sous contrat.

#### 1.3.4. Répulsifs alternatifs pour les corneilles

Les produits utilisés aujourd'hui comme répulsifs en enrobage de semences ne seront plus disponibles sur le long terme. Pour la seconde année, Proconseil a mis en place un essai d'enrobages alternatifs, en collaboration avec la Direction Générale de l'Environnement (DGE). Deux essais distincts ont été implantés en 2022. Le premier avec des produits alternatifs, non-considérés comme produits phytosanitaires mais qui entrent dans la catégorie des substances de base ou sont des produits alimentaires. Ils peuvent donc être utilisés en conduite biologique. Le second consistait à mettre en place les cultures sensibles sous un couvert protecteur de féverole et de céréales (semis sous couvert vivant) selon diverses modalités. Les parcelles ont été surveillées par des caméras afin de tenter une évaluation de la pression des corvidés.

#### 1.3.5. Couverts végétaux



Pousse de couvert végétal, 2022 ©S. Challandes, agriculteur à Fontainemelon

Cette thématique transversale est testée et analysée par plusieurs groupes de matières de Proconseil. Avec la volonté de maintenir une couverture du sol la plus longue possible ou bien de produire une quantité supplémentaire de fourrage, des plantes non gélives ont été insérées dans les mélanges et permettent une production de biomasse au printemps. Ce type de couvert est intéressant avant l'implantation d'une culture de printemps tardive (maïs, soja, ...). La date de destruction ou de récolte du couvert gélif jouant également un rôle sur le développement des plantes relais, différents essais ont été mis en place afin de déterminer la période la plus propice. La valeur fourragère des mélanges a également été évaluée dans le but de substituer les mélanges à deux utilisations à base de ray-grass. Ce dernier pose en effet quelques problèmes quant à sa destruction et à l'implantation de la culture suivante. Différentes proportions des plantes non-gélives ont également été testées en micro-parcelles sur le site de Grange-Verney.

Des essais d'enherbement des vignes se poursuivent sur le terrain. Pour compléter les essais menés ces dernières années sur la thématique des couverts temporaires en viticulture, un mélange hybride entre temporaire et permanent a été mis en place dans les configurations de vignobles en terrasses. Le suivi de ces essais sera réalisé en 2023 et 2024.

### 1.3.6. Colza/plantes compagnes et techniques alternatives de lutte

Proconseil s'inscrit dans le développement et la consolidation de méthodes alternatives qui visent à maintenir la productivité du colza tout en réduisant l'utilisation de produits phytosanitaires. Afin d'identifier des solutions aux problèmes de la culture du colza, les thématiques d'essai suivantes ont été mises en place :

- **densité de semis** : ces essais avaient pour but de valider des résultats antérieurs concernant l'impact de la densité de semis sur le développement du colza et sur le rendement. Ces derniers mènent à la conclusion que semer moins dense n'influence pas le rendement du colza (en s'appuyant également sur des résultats antérieurs).
- **Produits alternatifs potentiellement utilisables en agriculture biologique** : l'essai de traitements alternatifs aux produits phytosanitaires n'a à ce jour pas montré d'efficacité pour lutter contre les ravageurs d'automne et de printemps ciblés avec les produits étudiés.
- **Essais variétaux** : les deux essais variétaux (variétés classique et HOLL) avaient pour objectif d'examiner le potentiel de rendement des nouvelles variétés de colza et des variétés en devenir vis-à-vis de la pression liée aux ravageurs d'automne (grosse et petite altises) et de printemps (charançons de la tige et méligèthes). Les résultats ont permis d'identifier des variétés ayant un meilleur comportement phénologique, qui pourraient réduire l'impact des ravageurs.

Au vu des conditions de semis compliquées causées par les fortes précipitations de l'été 2021, certains sites d'essais ont présenté une variabilité trop grande pour être pris en considération. En outre, la pression des ravageurs a été très faible sur l'automne et sur le début de printemps rendant les différences entre les procédés difficiles à observer.

### 1.3.7. Essai du projet « Colza durable »

Proconseil est partenaire du projet « Colza durable » mené par Andrea Marti de la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL). Ce projet a pour but de vulgariser la pratique du colza et plantes compagnes et de sensibiliser le monde agricole face aux problèmes d'adventices et de ravageurs dans cette culture, afin de tendre vers une production d'huile indigène plus durable. Ce projet qui durera 4 ans est financé par la Confédération et des partenaires privés telles que les huileries ou l'entreprise Zweifel. L'agriculture vaudoise étant pionnière concernant la culture du colza en association, ce projet sert à confirmer les observations faites lors de nos essais et à transmettre des connaissances acquises préalablement aux autres partenaires du projet. Proconseil est responsable du suivi de la parcelle, de la récolte des données du terrain pour que la HAFL les mette en valeur et fait le lien avec l'exploitant. La pression des ravageurs ayant été faible sur la période de culture, la parcelle conduite en extenso a présenté un bon rendement. Ce projet tend donc à confirmer que la réduction des produits phytosanitaires, notamment les insecticides, est possible. Les leviers, déjà identifiés par Proconseil depuis plusieurs années, tels que les semis précoces ou les semis associés sont mis en avant dans ce projet.

### 1.3.8. Thé de compost et biostimulants

Différents produits biostimulants ont été appliqués sur une parcelle de blé pour la première année. Aucun résultat significatif n'a été observé mais les essais seront renouvelés pour poursuivre l'étude.

### 1.3.9. Maïs lablab

L'essai est implanté pour la 3<sup>ème</sup> année. L'objectif est d'améliorer les valeurs protéiques du maïs ensilage, tout en conservant un rendement égal, en y mélangeant une légumineuse africaine : le lablab. Cet essai a

eu lieu sur 2 exploitations en production biologique. La technique est intéressante, mais compliquée à mettre en place et les résultats ne sont pas spectaculaires à ce jour.

Le lablab contient une teneur en protéines d'environ 18 %. Cependant, les résultats ont montré que la proportion présente dans les parcelles ne permettait pas une amélioration intéressante des teneurs. De plus, le rendement diminue avec l'augmentation de la proportion de lablab associé. Malgré différentes techniques de semis, les résultats restent en-dessous des attentes. Cette année a permis de tester un nouvel inoculant qui a montré un effet sur l'une des deux parcelles avec une augmentation substantielle de la biomasse de lablab. L'inoculation des semences de lablab a permis d'augmenter légèrement les teneurs en protéine, mais les objectifs de départ ne sont toujours pas atteints. Une dernière année d'essais est prévue pour confirmer cette tendance.

### **1.3.10. Projet Maïs net (collaboration avec Swiss Granum)**

Le pilotage de la fumure azotée requiert de plus en plus de précision. En effet, les pertes doivent être réduites et le prix des engrais prend l'ascenseur. Dans ce contexte et dans une optique de maintien des rendements, Agroscope a mis sur pied une plateforme permettant le pilotage de la fumure azotée dans le maïs. Les prévisions se basent sur des analyses de sol et des prélèvements Nmin effectués au semis et au stade 4-5 feuilles du maïs ainsi que sur le rendement prévisionnel. Afin de calibrer le modèle, de nombreuses parcelles de tests ont été mises en place sur tout le territoire suisse. Les parcelles situées dans le canton de Vaud ont été proposées et suivies par Proconseil. Il s'agissait, pour cette deuxième année d'essais, de suivre une parcelle avec deux ou trois zones. L'une conduite selon les habitudes de l'exploitation, l'autre sans aucune fumure et la troisième selon les prévisions du modèle (optionnelle et seulement si la variante diffère de la variante exploitation). Des prélèvements Nmin ont été effectués dans chacune des zones au semis, au stade 4-5 feuilles du maïs et à la récolte. Les rendements ont également été déterminés dans chaque zone et des analyses effectuées sur la récolte. Toutes ces données serviront à étalonner le modèle et à garantir son efficacité au niveau de l'utilisation de l'azote. L'an prochain, le dispositif sera remis en place sur les mêmes exploitations, selon les mêmes modalités.

### **1.3.11. Dérobées, couverts hivernants et plantes relais (méteils)**

3 pratiques ont été testées dans le cadre des essais de méteils et dérobées :

- les couverts hivernants récoltés sur 3 sites du canton de Vaud (Apples, Gland, La Chaux), avec une vitrine de différents mélanges. L'un d'eux a débouché sur une collaboration avec Otto Hauenstein Semences (OHS), avec plus de 120 ha semés à l'automne 2022 (seigle, pois, vesce).
- le semis de prairies sous couvert de méteils installés sur un site. L'intérêt est d'implanter une prairie dès l'automne afin de profiter de la couverture hivernale pour espérer une meilleure implantation de la prairie. Ils ont montré des résultats peu concluants, liés à la récolte tardive du couvert.
- les couverts relais récoltés sur deux sites (Moudon et Pampigny), qui comprenaient différents mélanges tests. L'objectif est de semer un mélange après les moissons et d'en faire deux récoltes, l'une à l'automne et l'autre au printemps suivant (une partie des espèces sont hivernantes).

Les essais ont été reconduits pour l'année 2023.

### **1.3.12. Sorgho fourrager**

Un seul site de sorgho fourrager multi-coupes a été suivi cette année sur la commune de Sottens. Il s'agissait de valider les résultats des années précédentes notamment pour l'association du sorgho multi-

coupes avec du trèfle d’Alexandrie (augmentation de la teneur en protéines du fourrage). Les conditions de sécheresse ont eu raison du trèfle, mais le sorgho a sauvé la mise avec deux petites coupes.

### 1.3.13. Essais sur luzerne

Un essai de fumure de luzerne pure a démarré au printemps 2022. L’objectif est de voir la réponse tant quantitative (volume récolté) que qualitative (teneurs en protéines) de la luzerne à une fumure minérale ou organique, avec des produits disponibles dans les campagnes vaudoises.

L’essai est prévu sur les années de récolte 2022-2024. Trois sites sont sélectionnés : deux en culture Bio et un PER. Les conditions d’implantation de la luzerne en automne 2021 ont été particulièrement défavorables (coup de sec automnal après des précipitations estivales incessantes). Les sur-semis, respectivement re-semis du printemps 2022 ont largement échoué au vu de la sécheresse persistante. Ainsi, seul un site en bio a pu être prélevé et analysé, sans toutefois permettre la mise en évidence d’une quelconque tendance. Deux parcelles supplémentaires rejoindront l’essai en 2023.

### 1.3.14. Essais de lutte contre les chardons des champs sur les estivages



Suivi des essais chardons sur estivage 2022 ©J.-F. Dupertuis, Proconseil

L’essai de lutte contre le chardon des champs sur les estivages est entré dans sa dernière année de traitements (chimiques et mécaniques en fonction de la lune). L’essai se clôturera avec un dernier comptage au printemps 2023. La mise en valeur finale sera présentée lors des visites d’alpages de l’été 2023. Le groupe estivage évaluera à l’issue de cette mise en valeur la pertinence de poursuivre des essais sur cette plante problématique.

Durant l’été, un traitement avec le robot Ecorobotix a été testé sur une parcelle de l’alpage de la Lande-Dessous. Ce traitement ne s’est pas révélé aussi efficace qu’espéré, seules 30 % des plantes ciblées ont disparu, mais le programme de détection a été amélioré depuis.

## 1.4. Réseaux d’exploitations pilotes

Sur leur ferme, des groupes de producteurs accueillent des essais à caractère innovant sur plusieurs années. Ils se rassemblent régulièrement pour échanger sur leurs observations respectives. Ces réseaux sont utiles au développement des nouvelles méthodologies de travail et/ou techniques de production. Un spécialiste de la recherche est généralement intégré au groupe pour une participation ponctuelle.

### 1.4.1. Projet Conseil énergétique pour l’agriculture romande (CEPAR)

L’année 2022 a été marquée par de profonds bouleversements sur le marché de l’énergie en lien avec les conséquences de la guerre en Ukraine et d’un risque de pénurie d’électricité. Cette situation exceptionnelle conjuguée au cycle ordinaire de modifications des ordonnances en lien avec les énergies a impliqué un travail conséquent d’analyse. Les thématiques de l’efficacité énergétique et de la production d’énergies renouvelables ont eu un regain d’intérêt pour les agriculteurs. Ainsi une sollicitation accrue est notée pour des séances d’information ou des renseignements individuels énergétique et en énergies renouvelables.

Un audit agriPEIK a été réalisé ainsi que quelques conseils d’orientation. Deux projets de biogaz agricoles avec injection de biométhane sont en cours de réflexion et Proconseil participe à l’accompagnement pour différentes activités.

#### **1.4.2. Projet affouragement réduit en protéines**

15 exploitations sont suivies depuis fin 2021, en lien avec le Paquet Lait vaudois. Le but est d'évaluer la faisabilité d'un affouragement réduit en protéines dans les concentrés achetés avec deux paliers de 12 % et 18 % de matière azotée maximum.

Le suivi montre que ces paliers sont très restrictifs et que les écarts entre les exploitations sont considérables. L'introduction d'un quota de protéines par année et par vache offrirait plus de flexibilité aux exploitants tout en leur permettant d'atteindre l'objectif de réduction d'achat de protéines hors ferme. L'étude est toujours en cours pour 2023.

#### **1.4.3. Lait pool Bio**

Suite aux nouvelles exigences d'affouragement pour les bovins en production bio, l'Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL) a lancé, avec la participation des services cantonaux romands de vulgarisation, un suivi d'exploitations laitières. Proconseil a ainsi à charge les activités de suivi du troupeau, récolte des données et participation à la mise en valeur. Il s'agit de mettre en évidence, puis de vulgariser les adaptations nécessaires et/ou utiles pour maintenir une alimentation du troupeau en adéquation avec la production laitière. Les aspects santé, état corporel et fertilité sont tout particulièrement mesurés et suivis.

Pour le canton de Vaud, une ferme de Palézieux a intégré l'étude et fait l'objet du monitoring.

#### **1.4.4. Ferme laitière bas carbone**

Le projet de ferme laitière bas carbone a pris du retard notamment au vu des contraintes organisationnelles que les infrastructures d'essai imposent à la ferme pilote. L'année 2022 s'est conclue heureusement par la signature d'un accord avec une ferme laitière partenaire motivée à relever le défi ! Les premiers essais débuteront en mars 2023 pour une durée de 6 ans. Leurs buts : tester et approuver les technologies disponibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre sur une ferme commerciale. Les partenaires du projet sont Proconseil, Nestlé, DGAV et Prolait.

### **1.5. Développement de prestations et formation continue des conseillers**

Proconseil mène des projets afin d'assurer une veille technique, mais surtout acquérir les connaissances adaptées aux nouvelles pratiques, problématiques et technologies. Nous pouvons ainsi répondre au mieux aux besoins de la profession et maintenir le lien entre le cadre réglementaire et la cohérence agronomique. Les connaissances sont partagées au sein des groupes de matières avec les partenaires de la DGAV en charge de la vulgarisation et de l'enseignement notamment.

#### **1.5.1. Diagnostic pastoral**

L'objectif général du projet est de caractériser les alpages vaudois et leur niveau de vulnérabilité face au changement climatique. La démarche consiste à faire un état des lieux des infrastructures, du milieu naturel et du potentiel herbager.

En 2022, l'équipe de projet (Proconseil, Mandaterre et le bureau Montanum) a testé le document de saisie des infrastructures ainsi que la nouvelle méthode harmonisée pour les relevés de végétation. En parallèle, une réflexion a été menée sur la gestion des informations et la constitution d'une base de données.

La réalisation de ce diagnostic et son contenu font actuellement l'objet de discussions.

### 1.5.2. Protection des troupeaux

Face à la recrudescence des attaques de loups sur les animaux de rente, tant en zone d'estivage qu'en région de plaine, la protection des troupeaux fait désormais l'objet d'une convention à part entière entre Proconseil et le Canton. Les activités relatives à la protection des troupeaux sont abordées dans un rapport de gestion 2022 dédié à la thématique où sont détaillés le suivi de Proconseil pour la mise en place de l'arrêté cantonal, la participation aux groupes de travail techniques, les interventions auprès des autres acteurs ainsi que les séances d'informations, courriers et circulaires diffusés. Les activités de conseils pour les demandes de soutien, la distribution de matériel de protection, l'appui sur des aspects préventifs de protection et l'accompagnement en cas de prédation s'y trouvent également.

### 1.5.3. Développement de prestation en microferme et agriculture urbaine

En réponse à l'essor des microstructures agricoles, Proconseil a été sollicitée pour suivre le développement d'activités et de nouveaux projets d'attribution d'exploitation. La conseillère référente a ainsi :



Microferme des jardins de Chivrageon, 2021  
©D. Piccot, Agridea

- pris part au comité de l'appel à projet de la Ville de Lausanne pour les domaines périurbains de la Blécherette et du Châtelard et au comité de la Ville de Pully pour l'appel à projet du centre horticole des Boverattes.
- accompagné l'Association La Motte pour l'obtention d'un soutien Oquadu fédéral pour le lancement de son activité de production de plantons pour les micromaraîchers.
- apporté un complément aux formations agricoles proposées par les partenaires (Agridea, FiBL) à travers plusieurs interventions sur la thématique des microfermes ou de l'agriculture urbaine.

### 1.5.4. Prestations dans le domaine de la commercialisation des produits

Une nouvelle prestation a été créée en 2022 : elle propose en une heure et demie de faire le tour des questions essentielles liées au lancement d'un point de vente ou d'un projet de transformation de produits à la ferme. L'objectif pour Proconseil est de pouvoir intervenir au début des projets afin de bien orienter les futurs porteurs sur les démarches et autorisations à acquérir.

### 1.5.5. Projet de vulgarisation « Bulletin d'irrigation »

Le changement climatique aura des effets de plus en plus visibles sur la disponibilité en eau et la gestion de cette dernière nécessitera, entre autres, le développement d'outils d'aides à la décision pour son usage optimisé lors de l'irrigation. A cet effet, un projet de réalisation d'un bulletin d'irrigation a été développé avec la HAFL et soumis à l'OFAG dans l'espoir d'obtenir un soutien financier.

### 1.5.6. Formation continue des conseillers et conseillères

Les collaborateurs de Proconseil ont l'occasion de développer leurs compétences en participant à des formations, pour compléter et améliorer la qualité des prestations proposées. Pour maintenir une vulgarisation efficace, des conseillers de chaque matière perfectionnent leurs techniques d'animations de groupes. Un espace collaboratif est également mis en place pour le partage des « bonnes astuces » utilisées pour la vulgarisation (supports d'animation, outils digitaux, etc.).

## 2. Communication, transfert de connaissances, publications et renseignements

Afin de cerner au mieux les besoins du monde agricole, une enquête sur les attentes des exploitants par rapport aux activités de vulgarisation (thèmes, forme, supports, etc.) a été réalisée auprès des agriculteurs lors de la Journée Technique Grandes Cultures et Herbages. Les résultats, mis en parallèle avec la vision interne, sont pris en compte pour faire progresser nos services.

### 2.1. Communication multimédia

La communication de Proconseil est tournée vers les exploitants et se veut prioritairement technico-économique.

#### 2.1.1. Site internet

Les prestations proposées, les évènements et cours organisés, le lancement et suivi de projets ainsi qu'un bon nombre de résultats d'essais et d'articles techniques sont relayés sur le site internet de Prométerre ([www.prometerre.ch/unites/proconseil](http://www.prometerre.ch/unites/proconseil)) pour valoriser les connaissances acquises et favoriser leur diffusion au plus grand nombre d'intéressés.

Les sujets d'actualité à l'origine de questions techniques sont aussi traités avec le souci d'être le plus réactif, telles que les thématiques suivantes pour 2022 :

- [la sécheresse et la production fourragère](#) : cette page renseigne sur les assouplissements cantonaux en plaine comme à l'estivage et la localisation des points d'accès à l'eau. Elle indique comment orienter sa stratégie de réforme et quelles sont les pistes pour optimiser ses ressources fourragères et reconstituer ses stocks.



Broutards sur pâture sèche, 2022  
©S. Teuscher, Proconseil



- [Les modifications de l'Ordonnance sur les Paiements Directs 2023 \(OPD23+\)](#) : une page ainsi qu'une foire aux questions ont été diffusées en ligne puis mises à jour régulièrement. Les mesures OPD23+ ont également été intégrées dans les évènements, les séances de groupes et le journal *Agri*. Elles ont enfin fait l'objet d'une brochure de fiches techniques répertoriée en ligne et envoyée dans sa version imprimée à tous les exploitants vaudois par la DGAV. Les autres cantons romands ont pu reprendre ce support, qui a également été traduit pour être relayé en Suisse alémanique et italophone.
- [L'outil d'aide à la décision épandage](#) : pour accompagner les agriculteurs dans l'interprétation et l'autorisation liées aux mesures pour l'épandage des effluents d'élevage en hiver est de nouveau en service. Il est cette fois couplé à des conseils techniques pour optimiser sa fumure hivernale.



Epandage au pendillard, 2017 ©Proconseil

Dans le cadre de l'amélioration du site internet de Proconseil, de nouvelles pages de conseil centralisent toutes les informations relatives à une thématique (par exemple « [Soutien et mise en réseau](#) », « [Conseils en protection des eaux](#) », « [Méthanisation agricole](#) » illustrées ci-après). Les adaptations progressent avec

comme objectif de rendre les ressources techniques plus faciles d'accès sur un environnement agréable à la consultation.



Fiche d'accompagnement agricole, ©Agricall (Belgique)



Bouche de protection des eaux à la vigne ©Proconseil



Installation biogaz de Seigneux, ©V. Ménétrier, Proconseil

### 2.1.2. Réseaux sociaux

Les réseaux sociaux Facebook et LinkedIn sont une vitrine sur laquelle Proconseil expose ses prestations et fait la promotion des thématiques travaillées, des nouveaux supports d'informations et rappelle les dates agricoles clés, les événements et les formations.

### 2.1.3. Plateformes de vidéos et podcasts

Vecteur d'informations pour la promotion ponctuelle et bibliothèque de ressources techniques pertinentes sur la durée, la [chaîne Youtube](#) de l'entreprise a atteint 1240 abonnés (une croissance de 33 % par rapport à 2021) et 14 vidéos d'intérêts techniques y ont été publiées. Les vidéos techniques courtes ainsi que les conférences d'intervenants spécialisés sont les plus populaires. La plateforme héberge également [les podcasts « Podconseil »](#) lancés en 2022. Il s'agit de supports exclusivement audios consacrés à des thématiques techniques au cours desquels interviennent des conseillers de Proconseil et/ou des intervenants externes, le tout encadré par un animateur. 19 épisodes ont été diffusés dans le cadre de la première saison. La saison 2, démarrée avec le changement de campagne culturelle, comporte déjà son premier podcast. Ce nouveau service de vulgarisation est aussi référencé sur les plateformes de diffusion de podcasts usuelles (Spotify, Apple podcast, Deezer et Google podcast).

Proconseil exploite de plus en plus ces canaux de diffusion pour lesquels les retours semblent positifs et veille à maintenir un équilibre entre les activités de terrain, la presse écrite et l'accès numérique aux informations techniques.

### 2.1.4. Réactivité et partage d'informations en direct

Des groupes de conversation par thématiques ou région sont créés sur WhatsApp afin de diffuser efficacement les dernières informations et ressources média aux agriculteurs concernés. Ces groupes sont aussi des espaces collaboratifs qui permettent de répondre de façon concise aux questions posées et sur lesquels les membres peuvent partager des photos et vidéos de leurs observations sur le terrain.

## 2.2. Rédaction des bulletins phytosanitaires viticoles

Au cours de la saison écoulée, Proconseil a envoyé 20 bulletins à plus de 975 abonnés. Si la partie viticole est entièrement gérée par notre unité, la partie œnologique est rédigée par Philippe Meyer, œnologue cantonal, collaborateur de la Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires.

La surveillance du vignoble (maladies et ravageurs) est un des piliers pour rédiger un conseil saisonnier pertinent. La construction des bulletins s'appuie aussi sur des outils comme [Agrometeo.ch](#). Une vidéo de

promotion de la plateforme, réalisée par Agroscope en 2022, présente en détail les indicateurs consultés ([www.agroscope.admin.ch/agroscope/fr/home/themes/production-vegetale/arboriculture/services/observations.html](http://www.agroscope.admin.ch/agroscope/fr/home/themes/production-vegetale/arboriculture/services/observations.html)). Elle met aussi en scène le travail d'un conseiller viticole de Proconseil.

Des témoins non traités que nous suivons et un réseau de vigneron qui nous transmettent régulièrement des informations sur la situation dans leur région sont également des atouts précieux. Les conseils et recommandations que contiennent les bulletins, avec à chaque fois un encart pour la viticulture biologique, ont pour objectif de proposer une protection de la vigne efficace, avec une prise de risques mesurée, tout en limitant les intrants.

Les informations ainsi relayées sont complétées par de nombreuses sollicitations par téléphone ou courriel.

## 2.3. Conseils de saison

Les conseils de saison sont rédigés grâce aux informations acquises sur le terrain à travers les démarches d'observation de Proconseil et des autres partenaires professionnels. Ils sont publiés dans le journal Agri et pour certains disponibles sur le site internet de Prométerre après diffusion. Une partie de ces conseils est notamment ajoutée dans le « [Bulletin grandes cultures et herbages](http://www.vd.ch/themes/economie/agriculture-et-viticulture/vulgarisation-agricole/grandes-cultures-et-herbages/bulletin-grandes-cultures-et-herbages) » ([www.vd.ch/themes/economie/agriculture-et-viticulture/vulgarisation-agricole/grandes-cultures-et-herbages/bulletin-grandes-cultures-et-herbages](http://www.vd.ch/themes/economie/agriculture-et-viticulture/vulgarisation-agricole/grandes-cultures-et-herbages/bulletin-grandes-cultures-et-herbages)) rédigé par la station de protection des plantes de l'Etat de Vaud.

### 2.3.1. Viticulture et œnologie

Le journal Agri publie régulièrement des conseils de saison pour la viticulture et l'œnologie. Ces articles dédiés à l'actualité technique sont rédigés par les collaborateurs de Proconseil, en coordination avec les services cantonaux concernés de Genève, Neuchâtel, Vaud et du Valais. En 2022, 6 articles sont parus.

## 2.4. Rédaction d'articles pour la presse spécialisée

Parmi les canaux de vulgarisation exploités, la presse agricole n'est pas en reste : des articles sur des thèmes techniques saisonniers, des modes de collaborations (accueil du réseau IMPWorks, édition Agri du 4 novembre 2022), des événements, des contenus de formation, ou encore un rendu de voyage d'étude ont rempli les pages du journal Agri et de quelques éditions de Terre & Nature. Une diversité de thématiques sont abordées, idéalement accompagnées par un témoignage de participant ou d'intervenant présent pendant les activités. Ces articles complètent et introduisent les prestations proposées auprès des exploitants.

Comme mentionné précédemment, les modifications OPD23+ ont fait l'objet de nombreuses pages (16 articles explicatifs et 5 articles « foire aux questions »).

### 2.5. Gest'Alpe info



Deux bulletins d'informations destinés aux amodiataires ont été rédigés (juin et décembre). Plusieurs conseillers de Proconseil ou de l'administration cantonale ont contribué à ces publications à côté d'autres auteurs issus du groupe de travail Gest'Alpe. Le lecteur y a trouvé des rubriques concernant : législation, technique, gestion, recherche, formation, main-d'œuvre, protection des troupeaux, produits du terroir ou tourisme. Le secrétariat Gest'Alpe a réalisé la conception et la coordination. L'envoi aux 650 amodiataires a été assuré par la DGAV tandis que le secrétariat Gest'Alpe se chargeait de l'envoi aux communes propriétaires d'alpages, aux gardes et inspecteurs forestiers, aux préfetures et à d'autres intéressés. Le

tirage total atteint 1'000 exemplaires par édition qui sont aussi disponibles au format numérique sur la page [Gest'Alpe Info](http://www.salondesalpages.ch/SalonDesAlpages/gestalpe.php) dédiée (<http://www.salondesalpages.ch/SalonDesAlpages/gestalpe.php>).

## 2.6. Organisation d'événements et manifestations

Planifiés et réalisés par les groupes de matière, les événements sont majoritairement coorganisés par Proconseil en collaboration avec des partenaires, ce qui permet de proposer aux participants un service plus complet et confortable.

Les manifestations sont l'occasion de présenter les résultats de l'utilisation des nouvelles techniques et les conclusions de projets. La formule « en présentiel » est toujours préférée, puisqu'elle offre la possibilité aux producteurs d'échanger directement entre eux et avec les conseillers.

Liste des manifestations 2022 :

Événement	Date, lieu	Participation
Journée technique grandes cultures et herbages	14 juin à Grange-Verney : 20 pôles thématiques, un espace de conférences et une zone d'exposition	700 agriculteurs et étudiants
Clôture du projet Progrès Sol	16 septembre à Chavannes-le-Veyron : restitution des résultats du projet tout au long de l'année grâce à un cycle de 5 conférences et d'une journée de clôture	20 participants en moyenne par conférence 500 agriculteurs à la clôture
Swiss-No-Till Romandie	22 septembre à Franex (FR) : 10 pôles techniques	100 participants agricoles
Salon des alpages	14, 15, et 16 octobre aux Diablerets sur le thème « Là EAU sur la montagne »	3'000 visiteurs, tout public
Journée des alpages du Jura Vaudois	24 septembre aux Charbonnières, couplé avec la Fête du Vacherin Mont-d'Or.	
Journée des Préfets	10 juin à la Breguettaz (Vaulion)	29 participants

### 2.6.1. InnoVino : journées d'informations viticole & œnologique

InnoVino remplace les traditionnelles journées d'informations viticoles & œnologiques éditées les années impaires durant Swiss Expo. L'édition 2023 est coordonnée par Proconseil. L'organisation compte VITI<sup>plus</sup> comme partenaire financier, la DGAV ainsi que CHANGINS et Agroscope au titre de partenaires scientifiques. La manifestation est prévue les 24 et 25 janvier 2023 sous un format « présentiel » avec des conférences et ateliers. Les préparatifs (réservations, coordination, constitution du programme et envoi des invitations) ont ainsi été réalisés en 2022.

### 2.6.2. Démonstrations en viticulture

Une journée de démonstration d'engins d'entretien du sol en viticulture a été organisée à Villeneuve le 31 mai sur le domaine des Hospices cantonaux et grâce à la collaboration du groupement des



Démonstration de machines viticoles à Villeneuve, 2022 ©E. Pouvreau, Proconseil

vignerons de Villeneuve. Divers exposants et producteurs ont été conviés afin d'observer la qualité de travail des différents outils. Le site a permis d'utiliser plusieurs machines de traction (chenillettes et tracteurs).

### 2.6.3. Journée technique des grandes cultures et herbages



Journée technique grandes cultures et herbages 2022 : pôle « Politique agricole » ©A. Nguyễn-Cao, Proconseil

Encore une très belle participation à la journée grandes cultures et herbages cuvée 2022, organisée par Proconseil et la DGAV, qui s'est déroulée le 14 juin sur le domaine de Grange-Verney. Cette dernière a mis à disposition une plateforme de 15 hectares d'essais sur lesquels ont été abordés 20 thématiques. Une cinquantaine d'intervenants d'Agroscope, de l'Association suisse des sélectionneurs (ASS), du Centre betteravier suisse, de la DGAV, de Delley semences et plantes SA, du FiBL, de Swiss Tabac et de Proconseil ont été mobilisés pour faire que cette journée soit une réussite.

Les agriculteurs et étudiants sont venus découvrir des essais variétaux de blé en conduite PER et Bio, colza, orge, pois, soja, betterave, méteils et tabac. Des pôles traitant du projet Agriculture et pollinisateurs, de la biodiversité, de la production de fourrages et de protéines indigènes étaient également proposés. Plusieurs démonstrations de machines ont eu lieu, comme du sarclage dans le maïs avec des machines d'un degré technologique variable et la présentation du pulvérisateur Ara de EcoRobotix pour la deuxième année consécutive. L'autre gros pôle de cette journée fut la présentation aux agriculteurs des nouvelles mesures de la politique agricole 2023. Il y a eu beaucoup d'échanges et un gros travail de vulgarisation de la part du groupe de matière gestion.

Autre nouveauté pendant la journée technique : 3 podcasts « Podconseil » ont été réalisés en direct sur les thèmes suivants : « Les nouveaux enjeux de la protection des plantes ! », « ABC vs AC y'en a AC » ! et « Betteraves, comment ne plus se planter ? ». Ces podcasts sont toujours disponibles à l'écoute.

Au total, plus de 700 personnes sont venues se renseigner et échanger sur les dernières données techniques et sur la politique agricole. Des vidéos tournées pendant cette journée ont également été relayées sur notre site internet, Youtube, Facebook et LinkedIn.

### 2.6.4. Clôture du projet Progrès Sol

Le projet Progrès Sol, dans sa dernière année de mise en œuvre, a permis de proposer différentes activités liées à la fertilité du sol tout au long de l'année. Cinq conférences thématiques se sont tenues entre avril et juillet sur plusieurs sites dans le canton. Ces conférences ont mis à l'honneur le travail effectué par les agriculteurs du projet, qui ont eux-mêmes présentés leurs résultats, accompagnés par un expert du sujet. Toutes les conférences ont été enregistrées et sont disponibles sur la page YouTube de Prométerre.

Afin de communiquer à large échelle sur les résultats du projet, une journée de terrain a eu lieu le 16 septembre à Chavannes-le-Veyron, sur les parcelles d'un agriculteur du projet. Les 42 agriculteurs du projet, 27 experts ainsi que 16 personnes ont été impliqués dans la réalisation et l'intendance de la manifestation. L'événement s'agencait en 14 pôles thématiques et s'est clôturé avec une conférence sur les semis sous couverture permanente donnée par un spécialiste de Terres Inovia. La journée a été couronnée de succès

par la présence de 500 agriculteurs sur le site et encore 70 le soir pour la conférence. Les retours ont été très positifs, un point particulièrement applaudi a été la présence des agriculteurs du projet sur les postes tout au long de la journée. L'échange d'agriculteur à agriculteur a été fortement apprécié. Le suivi du projet est disponible sur le site internet dédié : [www.progres-sol.ch](http://www.progres-sol.ch).

### 2.6.5. Journée Swiss No-Till Romandie

La visite de terrain romande de Swiss-No-Till, Association suisse pour une agriculture respectueuse du sol, s'est déroulée à Murist (FR) sur l'exploitation de Cyrille et Othmar Gassmann, le jeudi 22 septembre 2022.

Organisé et coordonné par le comité de [Swiss No-Till](#), [l'Institut Agricole de Grangeneuve](#) et Proconseil, l'évènement technique a mis à l'honneur, sur une dizaine de pôles, différentes thématiques telles que : les nouvelles mesures de couverture appropriée du sol, les techniques de travail du sol respectueuses (dont semis en TCS), les stratégies de réduction phytosanitaire dans la culture de colza ou encore les outils d'observation du sol. La plateforme proposait ainsi :



Propriétés des sols couverts par H. Linderman, Swiss No-Till 2022 ©A. Nguyễn-Cao, Proconseil

- une grande vitrine variétale de couverts végétaux, légumineuses fourragères et plantes relais pour bien choisir ses semences et mélanges,
- plusieurs stands animés par des experts de terrains romands et des stands de sociétés agricoles disponibles pour échanger,
- des présentations d'outils et méthodes d'autodiagnostic du sol.

### 2.6.6. Salon des alpages

Le 11<sup>ème</sup> Salon des alpages s'est déroulé les 14, 15 et 16 octobre 2022 aux Diablerets, avec pour hôte d'honneur le Val d'Hérens.

Lieu de formation, de rencontres et d'échanges, la manifestation proposait samedi matin une série de 5 conférences, pour lesquelles nous saluons la présence appréciée de Madame la conseillère d'Etat Valérie Dittli, Cheffe du Département des finances et de l'agriculture. Décidé bien avant la sécheresse de l'été écoulé, le choix du thème « Là EAU sur la montagne » s'est trouvé parfaitement en phase avec l'actualité et a offert un tour d'horizon complet de la situation. Tout d'abord, Mme Valentine Python, climatologue et conseillère nationale a expliqué les causes du réchauffement et l'évolution probable du climat en Suisse. La deuxième conférence a permis à M. Aurèle Jean Parriaux, hydrogéologue, professeur à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL), de décrire l'état et l'évolution des eaux souterraines en région de montagne, au niveau quantité et qualité. Ensuite le Dr. Alexandre Büttler, collaborateur au WSL a analysé la résilience des systèmes sylvo-pastoraux face aux changements climatiques et a évoqué quelques pistes, ce qu'a poursuivi M. Eric Mosimann, ingénieur du bureau Montanum, secrétaire de la SVEA en présentant des exemples techniques d'adaptations. La dernière intervention est revenue à M. Frédéric Brand, Directeur de l'agriculture, de la viticulture et des améliorations foncières du canton de Vaud (DAGRI) qui a développé la vision de l'Etat sur les possibilités de soutenir les mesures d'adaptation.

Entre l'exposition de bétail et le combat de reines d'Hérens, le public a pu voir du côté des forestiers différents aménagements toujours très spectaculaires, permettant le stockage et le transport de l'eau. Durant deux jours, les participants ont aussi eu le loisir de flâner sur la quarantaine de stands d'artisanat, une large palette d'images représentant les activités pastorales d'ici et d'ailleurs. Sous une météo

ensoleillée, les visiteurs, estimés à près de 3'000 sur l'ensemble de la manifestation, ont répondu présent et ont largement apprécié le programme et les animations proposés que l'on peut retrouver sur le site internet dédié : <https://salondesalpages.ch/>.

### 2.6.7. Journée des alpages du Jura Vaudois

Environ 6'000 visiteurs ont rempli le village des Charbonnières à l'occasion de la fête du vacherin Mont d'Or du 24 septembre 2022, malgré une météo un peu capricieuse. Sur le stand de la Journée des alpages du Jura vaudois, la thématique de la cohabitation entre randonneurs et agriculteurs était exposée par différentes ressources : posters, panneaux, coin caresse, dégustation de produits régionaux et animations en immersion parmi des génisses.

### 2.6.8. Journée des Préfets

La 12<sup>ème</sup> journée de formation et d'échanges pour les préfets et commissions d'alpage s'est déroulée le 10 juin à la Breguettaz et sur 2 alpages de la commune de Vaulion. Cette journée qui est organisée dans le cadre de Gest'Alpe tous les deux ou trois ans doit permettre l'échange d'expériences et de points de vue entre les différents acteurs dans les zones des alpages du canton de Vaud. 29 personnes dont 8 préfets présidents des commissions d'alpage ainsi que tous les contrôleurs d'alpage y ont participé. Les bonnes pratiques de gestion des pâturages boisés, l'approvisionnement en eau des alpages et la lutte contre les plantes indésirables ont été les sujets principaux à côté de la présentation de l'alpage de la Breguette, d'une info sur le projet de Diagnostic pastoral des estivages vaudois et d'un projet de suivi des alpages dans le Parc Jura vaudois.

## 2.7. Séances des groupes d'études

Proconseil encadre 79 groupes d'études, dont 14 groupes viticoles, répartis par région. Le programme annuel est défini chaque année en fin d'automne. Le conseiller actif dans la région rassemble au cours d'une réunion les présidents des groupes qui dressent un bilan de l'année écoulée et choisissent les thèmes de l'année suivante qui les concernent ou les préoccupent en s'appuyant si besoin sur une liste de propositions. Des séances d'information sont ensuite planifiées. Les conseillers sont actifs dans la préparation et la réalisation de ces activités de vulgarisation. Les échanges entre collègues et l'accès aux informations sur les actualités sont les principaux objectifs pour les participants.

En 2022, le nombre d'activités de groupe a retrouvé un niveau habituel, avec des activités qui se sont déroulées à 98 % en présentiel. En effet, au printemps, la situation sanitaire est redevenue normale, ce qui explique aussi que le nombre de séances en ligne a diminué. La participation moyenne a peu varié.

Membres des groupes d'études :

	2020	2021	2022
Agricoles	1'864	1'827	1'805
Viticoles	510	497	482
<b>TOTAL</b>	<b>2'374</b>	<b>2'324</b>	<b>2'287</b>
Exploitations inscrites aux paiements directs	2'937	2'852	2'814
Participation % aux groupes d'études	80.8	81.5	81.3

Activités des groupes d'études :

	Nombre d'activités		N. moyen de participants	
	2021	2022	2021	2022
Séances de groupes en présentiel	3	50	10	11
Séances de groupes en ligne	28	5	28	26
Rendez-vous à l'étable	0	3	-	4
Visites de cultures et herbages	66	100	8	7
Visites de cultures spécifiquement bio	4	8	8	16
Séances bilan des moissons	5	4	14	25
Séances de formation continue viticole (dont Viti <sup>plus</sup> )	13	35	26	16
<b>TOTAL/Moyenne</b>	<b>119</b>	<b>205</b>	<b>16</b>	<b>13</b>

## 2.8. Visites d'alpages

Les traditionnelles visites d'alpages se sont déroulées dans les deux régions d'estivage du Jura vaudois :

- Le 6 juillet 2022 à La Bullatonne – Dessous sur la fumure et les prairies et pâturages secs (PPS), qui a rassemblé 16 participants,
- Le 19 juillet 2022 aux Grands Plats de Vent sur les aides financières pour l'aménagement d'alpage et la protection des troupeaux où étaient présents 25 participants,
- Le 15 août 2022 à Gimel (alpage de Bailly) sur le thème des promeneurs et des troupeaux.

## 2.9. Création et animation de groupes d'intérêts

Les groupes d'intérêt concernent tous les exploitants et leur permettent de se réunir une à plusieurs fois pendant l'année autour d'un thème ciblé qu'ils désirent approfondir de manière collective. Les échanges d'expériences entre professionnels représentent la raison principale de l'adhésion à ces groupes. Ce sont les membres qui décident ainsi de la fréquence des rencontres et si besoin, des spécialistes sont invités. Le tout est encadré par un conseiller de Proconseil, qui prépare et anime les séances. Certains groupes communiquent aussi leurs expériences via un groupe WhatsApp.

**Viticulture** : les groupes actifs y sont : « Maladies du bois », « Biodiversité dans le vignoble », « Couverts végétaux en viticulture », « Terrasses sans herbicides », « Protection par les plantes, une alternative aux matières actives actuelles ? », « Initiation aux pratiques de viticulture biologique » et « Cépages résistants », créé en 2022. La séance de lancement planifiée pour ce dernier a malheureusement dû être annulée.

En 2022, quatre séances ont été organisées pour animer ces groupes et la participation était de 7 membres en moyenne. L'intérêt pour ces différents groupes est élevé et divers essais ont été réalisés ou sont planifiés chez leurs membres. Ces essais développés avec les producteurs sont des précurseurs pour la mise en place de nouvelles pratiques et constituent des « plateformes » valorisables pour l'ensemble des viticulteurs (vaudois et romands notamment). L'un des groupes est par exemple à la genèse du projet « *Berlandieri for the future* » et la majorité des parcelles d'essais sont maintenant implantées chez les membres de « Terrasses sans herbicide ».

**Production végétale :** les groupes de cette matière sont : « Progrès Sol » (cf. chapitre 2.9.1) « Atelier pommes de terre » (cf. chapitre 2.9.3), qui s'est réuni une fois avec 13 participants et « Thés de compost », qui n'a pas pu se réunir. De plus, un nouveau groupe « Sol Vie Vaud » (cf. chapitre 2.9.2) a été créé, il s'est réuni quatre fois avec une participation de 25 membres en moyenne.

**Production animale :** en 2022, les groupes actifs pour la production animale sont :

- « Homéopathie » : après 2 ans de faible participation voire de disette en raison des restrictions liées à la COVID-19, les séances ont pu reprendre en 2022, avec une affluence moyenne de 12 participants par groupe. 4 séances ont eu lieu en tout pour les 2 groupes, dont une en ligne.
- « Vaches mères » (cf. chapitre 2.9.4) ;
- « Pâturage (intercantonal FR-VD) » : le groupe intercantonal FR-VD s'est réuni à nouveau en présentiel, avec 3 rencontres concernant le parasitisme, les dérobes automnales et la conciliation du robot et du pâturage. Les conditions particulières de l'été 2022 ont animé les discussions sur ce groupe d'échange « Pâturage », en vue de trouver des solutions au manque de fourrage.
- « Coûts de production Bovins » (Coprod) : dernier groupe d'intérêt créé pour la matière (cf. chapitre 2.9.5).

**Filières et projets :** un nouveau groupe a été créé en 2022 : « Laine Vaud » (cf. chapitre 2.9.7). Il s'est rencontré deux fois, avec une moyenne de 6 participants.

### 2.9.1. Groupe Progrès Sol

En parallèle de la clôture du projet, quelques groupes ont continué leurs travaux, dont celui sur la thématique de l'autofertilité qui s'est formé à l'analyse des sols par chromatographie. L'année s'est terminée avec une séance plénière de clôture, où il a été question d'entendre les agriculteurs sur leur expérience vécue et leurs besoins pour le futur.

Le projet a obtenu une année supplémentaire de contributions pour les agriculteurs du groupe afin que nous puissions clôturer le projet avec un deuxième cycle d'analyses de sol, dans le but de faire un constat d'évolution depuis la première prise d'échantillons en 2017. Le suivi du projet est disponible sur le site internet dédié : [www.progres-sol.ch](http://www.progres-sol.ch).

### 2.9.2. Sol Vie Vaud

A la suite d'une formation donnée en décembre 2021 sur l'Agriculture Biologique de Conservation et la gestion des couverts végétaux sans herbicide, un groupe d'intérêt s'est créé en 2022. Celui-ci rassemble des producteurs passionnés par la question agronomique de la qualité des sols quel que soit leur mode de production.

La première année du groupe s'est consacrée à sa création et au renforcement des liens entre ses membres. Dans cet objectif, le groupe s'est rencontré à plusieurs reprises au moyen de visites de terrain et de séances autour des sujets de la conservation des sols, la gestion des couverts sans herbicide, le semis direct en agriculture biologique et encore d'autres sujets agroécologiques. En parallèle de ces rencontres, deux essais ont été mis en place chez des membres de Sol Vie Vaud. L'un d'eux compare l'utilisation des principaux types de semoirs en direct avec l'implantation de triticale dans un couvert gélif en direct, sans herbicide. Les premiers suivis semblent ne montrer aucune différence entre les modalités. Un deuxième essai a également été implanté sur le thème du blé associé à une légumineuse. Ce dernier aura pour but de mettre en avant les différences de productivité entre un blé seul et un blé associé à une féverolle, en prenant en

compte les services agronomiques que l'on attend des associations céréales légumineuses : couverture du sol, concurrence aux adventices, apport d'azote exogène, etc.

Plus récemment, une proposition de travailler sur le thème des systèmes agricoles à haute performance azotée a émergé au sein du groupe. L'idée principale est de mettre en lien la fertilité du sol avec une réduction effective des engrais azotés à l'échelle de la rotation pour tendre vers des systèmes autonomes en azote. Ainsi, une formation sur l'autonomie azotée des systèmes de cultures est déjà programmée pour 2023. L'ambition est d'aboutir à l'élaboration d'une méthode de gestion de la dynamique de l'azote pour réduire les apports azotés à travers des tests sur parcelles de référence couplés à un suivi agronomique.

### 2.9.3. Pomme de terre

Afin de relancer l'activité du groupe d'intérêt « Pomme de terre », des thématiques de travail ont été proposées aux membres parmi lesquelles l'érosion des sols, la sélection variétale et la lutte intégrée contre le taupin.

A été retenu le sujet du taupin et de sa gestion, enjeu majeur dans la culture de pommes de terre. Les molécules efficaces sont retirées progressivement du marché pour des raisons de protection de l'environnement et de la biodiversité. La pression « taupin » est en constante croissance dans les parcelles et les critères d'acceptation des lots restent inchangés. Plusieurs méthodes de lutte alternative existent et la décision du groupe a été de se concentrer sur la méthode des couverts végétaux anti-taupin.

Les travaux de Christine Noronha, menés au Canada, ont montré que trois espèces auraient un effet important sur les populations de taupin dans les champs : la moutarde brune, la moutarde d'Abyssinie et le sarrasin. Leurs racines chargées en glucosinolate, molécule aux propriétés insecticides, réguleraient les populations de taupins par ingestion et *in fine* le taux de piqûres sur les tubercules. En plaçant ces espèces aux périodes de forte activité du taupin dans les rotations, un effet plus marqué est attendu. Il s'ajouterait aux autres bénéfices qu'on attend des couverts : couverture des sols, contrôle des adventices, restitution des éléments fertilisants.

Afin d'apprécier le transfert de cette technique du Canada à la Suisse, des essais en bandes avec différentes modalités de couverts, ont été mis en place sur 5 sites différents pour une mise en culture de pomme de terre en 2023 pour certains et en 2024 pour les autres. Les lots de pommes de terre récoltés seront ensuite analysés. A ce jour, des mesures de densité et de biomasses ont été réalisées sur les couverts pour en assurer un suivi agronomique.

### 2.9.4. Vache mère

Le groupe d'intérêt « vache mère » sur les vaches allaitantes existe depuis 2015. La COVID-19 ayant ralenti fortement les activités, il était nécessaire de faire le point avec les participants et la volonté de continuer ou non le groupe. Il est ressorti du sondage envoyé par mail à tous les membres en fin 2021, la volonté de continuer et de se réunir deux fois par année (au lieu d'une). En 2022 il y a donc eu deux rencontres :

- Le 1<sup>er</sup> mars à Palézieux sur le thème des litières et de l'ambiance bâtiment ;
- Le 19 octobre à Marchissy sur le thème de la génétique et des valeurs d'élevage.

Malgré une participation modeste (5 à 8 participants), les échanges sont toujours très intéressants et appréciés.

### 2.9.5. Coûts de production Bovins

Le groupe Coprod a été créé en 2022 par une équipe d'éleveurs en vue de mieux cerner leurs coûts de production. Les objectifs du groupe sont de :

- connaître le fonctionnement et l'utilité du calcul des coûts de production nets de l'exploitation et de définir une base de comparaison entre éleveurs bovins,
- réaliser le calcul des coûts de production propre à son atelier et en connaître la structure,
- discuter des forces et faiblesses des fermes participantes et définir des critères d'amélioration.

Après une première séance d'information avec 12 agriculteurs intéressés, 5 ont décidé de poursuivre la démarche sur 3 à 4 ans. Les exploitations ayant renoncé l'ont fait par manque de temps et de la complexité de mise en œuvre et de compréhension du calcul. Une première présentation des résultats de coûts de production a pu être rendue en milieu d'année 2022, combinée avec la visite d'une ferme participante.

### 2.9.6. Microfermes

Le groupe d'intérêt « microfermes » aborde les aspects de gestion administrative, collaboration, gestion des sols urbains et infrastructures de ces nouvelles structures agricoles. Il a permis 2 rencontres sur exploitation, et une réunion sur Zoom, avec la collaboration du FIBL. Il compte toujours plus d'une centaine de membres.

### 2.9.7. Valorisation de la laine

Un groupe d'intérêt « valorisation de la laine » a été créé en automne 2022. Il met en commun les connaissances sur les opérations de récupération jusqu'à la commercialisation de la laine suisse transformée, en passant par les étapes de tri, lavage, filature, etc. Le groupe analyse aussi les potentiels de marché et les infrastructures disponibles et nécessaires pour la valorisation locale de la laine. Les discussions entre les participants se penchent actuellement sur une étude de faisabilité pour la construction d'un centre de lavage de la laine en Suisse romande, afin de faciliter la mise en marché de ce précieux produit. Cette thématique pourrait déboucher sur un projet de filière.

### 2.9.8. Protection des eaux

Quelques précisions ont été apportées à certains points de la protection des eaux dans le manuel de contrôle du Canton, notamment le stockage de fumier, les igloos pour les veaux et le pâturage. Les discussions sont encore en cours à ce sujet.

## 2.10. Cours sur inscription



Brochure de formation continue agricole vaudoise 2022-23 ©Proconseil

Organisés par Proconseil et parfois en partenariat avec d'autres institutions, les cours sur inscription couvrent les matières suivantes :

- production végétale ;
- production animale ;
- gestion ;
- comptabilité ;
- agriculture biologique ;
- vente et communication ;
- économie familiale ;
- viticulture et œnologie.

En 2022, le nombre de cours proposés était le plus élevé depuis les cinq dernières années. Et grâce à un retour à la normale au printemps au sujet de la situation sanitaire, la majorité a pu être réalisée. Le nombre de participants effectifs a dépassé la barre des mille, ce résultat est également le plus élevé depuis 2018. La fréquentation de ces formations est une belle preuve que notre offre de cours et leurs contenus sont appréciés et répondent à un besoin.

	2020	2021	2022
Cours réalisés/prévus	42/58	36/59	65/74
Taux de réalisation (%)	72	61	87
Jours effectifs de formation	75	50	72
Participants effectifs	825	467	1'051

### 2.11. Renseignements clients (courriels, téléphones)

Des permanences téléphoniques sont quotidiennement à disposition des agriculteurs pour répondre à leurs diverses requêtes qu'elles soient techniques, économiques ou administratives en lien avec la gestion d'entreprise, la Loi sur le droit foncier rural (LDFR), la Loi fédérale sur le bail à ferme agricole (LBFA), les régimes matrimoniaux, la vente/achat de domaines/terrains, les personnes morales, etc. Des permanences téléphoniques spécifiques sont organisées et planifiées lors des périodes de recensements. Les interrogations des agriculteurs sont variées et ont une tendance à devenir de plus en plus complexes.

Toute l'année également, des questions sur la transformation des produits, l'étiquetage, l'ouverture d'un local de vente, les règles à respecter en matière d'hygiène, etc. arrivent auprès des spécialistes de la commercialisation.

Il y a de plus en plus d'agriculteurs qui se questionnent sur leur forme juridique et interpellent nos conseillers en gestion sur les personnes morales. Proconseil est devenue une référence pour expliquer les différentes formes de collaboration et de reconnaissance d'exploitation.

Durant la période de végétation, les exploitations sollicitent des conseils pour résoudre des problèmes liés à la lutte contre les maladies, les ravageurs et autres herbes indésirables.

Cette prestation comprend toutes les demandes qui ne nécessitent pas une analyse conséquente, auquel cas un dossier individuel est réalisé et facturé.

## 3. Conseils technico-économiques

### 3.1. Soutien administratif

La nouvelle politique agricole est devenue pointue et complexe. Pour pouvoir bénéficier des contributions, les exploitants sont encouragés à prendre part à ces programmes. Par un accompagnement individuel, les conseillers aident les agriculteurs à remplir les formalités et peuvent les renseigner sur les dernières modifications.

Compte tenu de la complexité et du nombre croissant d'exigences techniques liées aux nouveaux programmes, le nombre d'exploitations soutenues en 2022 est supérieur à celui des années précédentes. En effet, le changement de politique agricole a nécessité davantage de conseils individuels en août et également en novembre, soit par téléphone, soit en présentiel. Nombreux sont les agriculteurs qui ont

demandé une simulation des paiements directs pour l'année 2023. Ainsi 219 conseils et simulations ont été faits en lien avec la PA 23+.

Les agriculteurs sollicitent de l'aide souvent plusieurs fois par année pour les diverses échéances liées aux paiements directs (recensement d'estivage, inscriptions du mois d'août, saisie des semis, recensement des structures agricoles et des projets cantonaux). On notera qu'en 2022, le recensement des inscriptions a été exceptionnellement réouvert en novembre avec les modifications de dernière minute des mesures diffusées par l'OFAG. En plus de la réalisation des fiches PER, le calcul des IMPEX et du recensement Acorda, Proconseil accompagne également le monde agricole pour l'élaboration des documents liés aux différents labels, par exemple les points IP-Suisse.

Soutiens administratifs :

	2020	2021	2022
Dossiers administratifs	976	984	1'257

### 3.2. Reconversion à l'agriculture biologique

Les demandes pour un conseil de reconversion sont en baisse, ce qui va de pair avec la diminution des inscriptions à Bio Suisse. Quelques dossiers ont cependant été réalisés, comprenant généralement un lien important avec les mesures bio compatibles de la politique agricole 2023.

### 3.3. Appui aux exploitations en difficulté

#### 3.3.1. Activités de la cellule AGRIDIFF

La cellule Agridiff « agriculteurs en difficultés » est un service mis en place en 2017, afin d'offrir une « porte d'entrée » aux agriculteurs en situations difficiles et à leurs partenaires. Les principales activités sont :

- Accueillir les annonces de situations difficiles,
- Assurer les échanges d'informations avec l'aumônerie, la DGAV et les filiales de Prométerre concernées,
- Coordonner et planifier les prestations des collaborateurs des filiales de Prométerre,
- Suivre des demandes d'assainissement financier entre les exploitants en difficultés et la DGAV,
- Répondre aux différents acteurs qui souhaitent être informés sur la prestation (HAFL, étudiants, journalistes, autres professionnels de la santé, etc.). Une intervention de 2 heures, a ainsi été mise en place en décembre 2022 avec Maria Vonnez et Béatrice Manceau. Une classe d'une vingtaine de femmes du brevet de paysanne étaient réunies, à la demande de Madame Débieux, enseignante à Grange-Verney,
- Assurer la mise à jour des supports de communication (site internet et flyers),
- Développer des liens avec le « Département de la santé et de l'action sociale » et la « Direction générale de la cohésion sociale » (DGCS) avec l'appel à projet « Vaud pour vous ». Cette activité démarrée en 2022 œuvre pour une meilleure orientation et l'accompagnement social de la population. Dans ce cadre, la cellule Agridiff a répondu en septembre avec un projet « Facilitation du suivi administratif des domaines agricoles ». Ce dernier doit être retravaillé en développant une dimension interinstitutionnelle et pour ce faire, des contacts avec Caritas Vaud sont en cours.
- Suivre la mise en place et l'adaptation des actions de formation et sensibilisation « sentinelle et santé mentale » (cf. paragraphe qui suit); ce suivi et développement est une mission de l'aumônerie pour laquelle la cellule Agridiff apporte son expertise.

En 2022, 61 jours ont été effectués pour l'ensemble du projet Agridiff. Aux situations avec interventions (entretien pour y voir clair ou autres prestations d'appui), s'ajoutent une quarantaine de dossiers, sans déplacement, pour lesquels il y a eu des mises en réseau.

Il faut également maintenir, voire développer les liens en interne chez Prométerre avec les filiales fréquemment mobilisées sur ce type de dossier : Office de Crédit Agricole (OCA), Fidasol, Fédération Rurale Vaudoise (FRV), Protection juridique, Terremploi.

Dossiers Agridiff :

	2020	2021	2022
Entretiens pour y voir clair Agridiff	11	16	12
Dossiers d'aide financière dans le cadre d'une demande d'assainissement (DGAV)	13	6	15

Depuis la mise en place de la cellule Agridiff, le nombre de jours de travail de ce service se situe entre 60 et 80 jours suivant les situations et les projets.

On estime entre 50 et 60 cas par an. Chacun correspond a minima à un contact téléphonique pour des coups durs très ponctuels ou des problèmes structurels. La cellule Agridiff répond par des mises en réseau et/ou des interventions, le temps pour traiter une situation peut donc varier d'une heure à 5 jours. Béatrice Manceau (depuis 2017) et Olivier Rochat (depuis 2022) assurent ces soutiens. L'implication d'au moins deux conseillers est particulièrement appréciée à la fois pour répartir la charge de travail et pour mutualiser leur vision sur la situation rencontrée. Les échanges sur les points techniques, économiques, stratégiques et humains restent primordiaux pour le suivi des dossiers et la recherche permanente d'une posture ajustée de l'intervenant. Enfin, certaines situations nécessitent un suivi sur plusieurs années.

Pour la première fois le nombre de 20 dossiers de demande d'Assainissements Financiers ont été déposés, dont 15 avec la cellule Agridiff et 5 par Le Cové (fiduciaire).

### 3.3.2. Programme de formations sur la thématique du soutien

Au cours de 2022, un total de 5 sessions de sensibilisation d'une demi-journée sur la prévention du suicide (connu sous le nom de « sentinelle »), la dépression et les addictions ont été proposées dans le cadre de la formation continue. Pour être plus à l'aise face aux situations délicates sur des questions de santé mentale, ces activités sont organisées par l'aumônerie agricole en partenariat avec Proconseil.

Depuis 2017, 330 personnes ont suivi une demi-journée de sensibilisation dispensée par le Groupement Romand de Prévention du suicide (GRPS). On compte aussi une quarantaine de personnes ayant participé aux interventions sur les thèmes de la dépression et de l'alcool depuis leur mise en place en 2021. Désormais les sessions réunissent 5 à 12 personnes, ce qui correspond bien à l'évolution de la démarche et au besoin des participants d'approfondir ces questions dans un cadre plus intime, avec une approche personnelle.

Proposer et adapter continuellement les sensibilisations en lien avec la santé mentale reste un sujet d'actualité pour la cellule Agridiff, la DGAV et l'aumônerie. La réflexion est également ouverte sur d'autres actions de communication et de prévention des difficultés au sens large pour les exploitants vaudois et leur famille.

## **4. Soutien au lancement de projets collectifs**

### **4.1. Formalisation de l'idée et organisation du projet**

Proconseil aide les exploitants à clarifier leurs besoins et leurs idées et les incite à développer des projets.

En 2022, Proconseil a relu plusieurs descriptifs de projets et a conseillé les porteurs sur la meilleure manière d'accéder à divers soutiens financiers (aides cantonales ou fédérales, prix d'innovation ou autres). En parallèle, des renseignements sur les aides financières possibles pour étudier ou réaliser un projet et sur les démarches administratives pour y parvenir ont été régulièrement donnés.

### **4.2. Montage de projets de filière avec les partenaires**

Nous collaborons sur des projets avec des partenaires non agricoles, tels que les régions socioéconomiques (régions LADE), les parcs naturels régionaux ainsi que certaines communes. Proconseil participe également en tant qu'expert au réseau Star'terre qui vise à promouvoir des projets favorisant une consommation locale dans l'Arc lémanique. En 2022, Proconseil a participé à plusieurs événements de réseautage liés à l'alimentation durable ou à l'innovation et a pu apporter son expertise agricole.

### **4.3. « PDRA Ouest vaudois »**

Proconseil a aussi collaboré à la poursuite du déploiement du projet de développement régional « PDRA Ouest vaudois ». La Convention tripartite qui lie la Confédération, le canton et les porteurs de projet a pu être signée en avril 2022 et Proconseil a été mandatée pour être chef de projet pour les six années de réalisation du PDRA.

## **5. Projets cofinancés par l'OFAG ou d'autres bailleurs de fonds**

D'une durée déterminée (généralement 4 à 8 ans), les projets permettent de tester des nouvelles pratiques ou méthodes visant la réduction de l'impact des activités agricoles sur les différentes ressources (air, eau, sol, antibiotiques, engrais, produits phytosanitaires, ...). Ils peuvent être de type vulgarisation ou 77a et conduits avec l'OFAG ou d'autres partenaires (DGAV, FiBL, Agroscope, ...). Ces projets prévoient généralement un cofinancement cantonal. Ils ne peuvent être lancés qu'avec l'accord préalable du Canton.

### **5.1. Projets 77a**

#### **5.1.1. Sol Vaud**

Le Projet Sol Vaud, débuté en 2014, s'est définitivement terminé durant l'été 2022 avec la transmission à l'OFAG de trois rapports sur le monitoring des effets, des pratiques et le suivi scientifique. En résumé, il y est écrit que :

1) Les sols des 10 parcelles suivies depuis 8 ans dans le cadre du monitoring des effets ont bien évolué. Dans l'ensemble, les propriétés édaphiques de ces sols ont été a minima maintenues, voire améliorées dans bien des cas. L'addition de plusieurs mesures Sol Vaud a participé activement à l'amélioration de la fertilité des sols, en complément du broyage des pailles (céréales, colza, pois), des restitutions organiques, sans oublier les effets de la succession culturale et de l'intégration des couverts végétaux.

2) En plus d'une participation très active à toutes les mesures Sol Vaud, une enquête sur 198 participants a mis en lumière les changements de pratiques durant le projet et 2 ans après. Conformément aux objectifs du projet Sol Vaud, les agriculteurs ont été sensibilisés aux pratiques respectueuses du sol et ils sont satisfaits des connaissances acquises durant ces 8 dernières années. La plupart des pratiques respectueuses du sol complémentaires du catalogue sont adoptées sur le terrain. Les mesures « phares » de Sol Vaud, bien que remaniées, ont été intégrées dans la nouvelle politique agricole de l'OFAG.

3) Le maintien de la fertilité des sols devenu un sujet de préoccupation paysanne, une utilisation efficace des analyses de terre est la prochaine priorité. Pour cela, la période, la fréquence des prélèvements de terre, ainsi que le choix du modèle d'extraction et des éléments chimiques à analyser doivent encore être vulgarisés sous un format compréhensible pour l'agriculteur.

Le projet prend fin au terme de ces 8 ans, le bilan est positif. Sol Vaud a introduit la thématique « Sol » dans la campagne vaudoise et a permis de montrer que le sol est un outil de travail vivant et qu'il y a bien des avantages à le rendre fonctionnel et durable.

### **5.1.2. Agriculture et pollinisateurs**

L'année 2022 a été riche en événements de vulgarisation : pas moins de 19 événements ont ainsi touché un total de 1'350 exploitants. Ces séances de terrain ont abordé divers sujets en lien avec le projet. En complément des résultats du projet, les exploitants ont reçu des conseils sur des thématiques techniques comme les sous-semis de légumineuses ou les mesures favorables aux pollinisateurs en lien avec les prairies. Des rencontres au rucher ou encore un cours sur inscription ont de nouveau permis de favoriser le dialogue et les échanges entre agriculteurs et apiculteurs.

Les résultats scientifiques se concrétisent notamment pour la thématique des abeilles domestiques avec la fin de la thèse de la doctorante assignée au projet. En vue d'une communication des résultats en fin de projet, des capsules vidéos sont en cours de conception.

### **5.1.3. PestiRed**

Le projet intercantonal qui permet à 40 exploitations vaudoises de tester des mesures innovantes pour la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires en grandes cultures est désormais à mi-parcours. Les mécanismes du projet sont maintenant bien connus par les exploitations engagées.

Les différentes visites de cultures proposées aux 3 groupes du projet ont permis de suivre les cultures et de comparer les parcelles innovantes et témoin. Un accompagnement individuel a été proposé dans certains cas pour tenter de pallier de fortes pressions, principalement liées aux adventices.

Fin juin, un atelier de co-innovation réunissant les trois régions du projet s'est déroulé avec succès pour présenter les premiers résultats. Les ateliers d'automne ont été dédiés aux échanges sur les stratégies de gestion des adventices, principal problème dans une démarche de réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires et souvent combinée à un travail du sol limité.

L'équipe de projet a également participé à l'organisation d'une journée riche en échanges dans le cadre du réseau européen IPMWORKS regroupant des conseillers agricoles et chercheurs de 14 pays actifs dans des projets similaires à PestiRed. Les visites de deux exploitations vaudoises ont mis en exergue les innovations testées par les exploitants mais aussi les principales problématiques rencontrées.

#### 5.1.4. Agro4esterie



Visite de terrain chez W. Steiner, agriculteur du projet Agro4esterie, 2020 ©E. Carrard, Proconseil

Le projet était dans sa 3<sup>ème</sup> année de mise en œuvre en 2022, ce qui, pour un projet de type « 77a » représente une année charnière car il nous est donné la possibilité de faire évoluer les mesures agricoles. A la suite de plusieurs échanges avec l'OFAG, le groupe de projet a obtenu une adaptation de 2 mesures :

1) Ajouts de précisions quant aux possibilités d'implantation d'agroforesterie sur les surfaces viticoles. La demande de participation au projet des viticulteurs (principalement vaudois) a largement dépassé nos prévisions. Les mesures du projet étant plutôt destinées aux grandes cultures et au maraîchage, les règles imposées dans les mesures étaient parfois difficilement transposables sur la vigne.

2) Augmentation de la contribution pour l'entretien des systèmes sylvoarables à CHF 5.-/mètre. A la suite des premières expériences acquises, il a été démontré que la contribution de CHF 2.- par mètre linéaire de plantation n'était pas assez élevée pour financer le temps de travail engendré pour les agriculteurs, tel que la fauche, l'entretien autour du pied, la taille ou encore l'arrosage.

#### 5.1.5. RésOsem

Le projet RésOsem lancé en juillet 2021 pour 6 ans regroupe les cantons de Vaud et du Valais. Il s'inscrit dans le programme d'utilisation durable des ressources naturelles selon les articles 77a et 77b de la loi sur l'agriculture. Ce projet a pour but de tester et de valider sur le terrain des techniques de traitement de semences comme alternatives aux produits phytosanitaires et ceci, pour les cultures de blé d'automne, d'orge d'automne, de pois et de lupin. En intégrant la société coopérative des sélectionneurs (ASS) comme partenaire, ce projet intègre la filière semence afin de valider ces méthodes auprès de l'ensemble de ses acteurs. Lors de la première année (juin 2021 à septembre 2022), 7 séances de recrutement se sont tenues dans les quatre coins du canton, 5 ateliers participatifs ont permis aux exploitants de coconstruire les innovations de ce projet et une dizaine de visites de cultures ou visites thématiques ont été organisées. Les 72 agriculteurs et agricultrices partenaires ont réalisé plus de 300 relevés de terrain permettant de fournir une importante quantité de données qui seront analysées par les organismes de recherche partenaires et Proconseil. Cette première année a permis de mettre à l'épreuve les différentes mesures du projet et d'identifier les potentiels problèmes. Les premiers résultats ont été présentés aux participant le 11 octobre 2022 à Moudon et ceux-ci tendent à démontrer que les traitements alternatifs aux produits phytosanitaires n'impactent pas le rendement des cultures concernées.

Des panneaux de cultures ont été distribués au réseau d'exploitations participantes en début d'année. 2022 a aussi vu le lancement du site internet spécifique du projet : <https://www.resosem.ch/>. Cet outil favorise notamment le partage d'informations techniques avec les partenaires de RésOsem et la collecte des données d'exploitation pour les analyses.



Semences de blé Tillecur du projet RésOsem, 2022 ©L. Pauly, agricultrice à Forel (Lavaux)

### 5.1.6. Projet RISC : adaptation de l'exploitation agricole aux changements climatiques

Le projet RISC – Réflexion Innovation Soutien Climat – Adaptation de l'exploitation agricole aux risques climatiques a débuté officiellement en janvier 2022 avec 42 participants. En fin d'année, 5 nouveaux participants ont rejoint le projet. Les enjeux sont d'accompagner ces 47 exploitations vaudoises dans l'adaptation de leurs pratiques agricoles afin de diminuer les impacts potentiels des risques climatiques (sécheresse et fortes chaleurs, fortes pluies et excès d'eau) et d'améliorer la résilience de l'exploitation.

2022 fut une année consacrée aux audits d'exploitation et aux évaluations initiales comme la résilience de l'exploitation, la perception des risques climatiques et la vulnérabilité face aux impacts potentiels des risques climatiques sur les exploitations agricoles. L'équipe scientifique du projet (Agroscope, École polytechnique fédérale de Zurich, HAFL et FiBL) a complété la caractérisation des exploitations par des indicateurs calculés sur la base des données du géoréférencement agricole, du carnet des champs, du Suisse Bilanz et de la comptabilité, distribués individuellement à chaque participant.

La partie vulgarisation du projet RISC est effectuée par les conseillers de Proconseil des matières production végétale, production animale et gestion. L'année 2022 ayant été une année de démarrage, les activités des conseillers se sont principalement concentrées sur 2 points :

1) Audits initiaux : chaque membre a participé à 3 rendez-vous individuels avec des conseillers. En premier lieu il s'agissait d'établir le diagnostic initial du domaine pour les questions de productions végétale et animale. En deuxième lieu, une étude des coûts de production sur la ferme a été établie. Finalement, une fois les données traitées et interprétées, les agriculteurs ont été conviés individuellement à un entretien de retour afin d'établir la suite de leur participation dans le projet au travers des six axes stratégiques de celui-ci.

2) Accompagnement des agriculteurs lors des séances de retours du suivi scientifique : les premiers travaux des scientifiques se sont basés sur la récolte de données initiale. Les questions de résilience de l'exploitation, de diversité des agroécosystèmes, d'exposition aux risques climatiques, de caractérisation des systèmes de culture ou encore de coûts de production ont été présentées aux agriculteurs par les scientifiques du projet. L'ensemble des thématiques du projet a été présenté et discuté avec les agriculteurs sous forme de cercle de travail. Ces échanges vont permettre d'améliorer et de renforcer le suivi scientifique des exploitations participantes afin de les accompagner vers les meilleures adaptations, spécifiques à leur situation.

Dès 2023, les agriculteurs se concentreront sur deux axes de travail pour lesquels il y a un besoin d'agir.

## 5.2. Autres projets

### 5.2.1. Projet « *Berlandieri* for the future »

Le projet de plantation de porte-greffes viticoles tolérants à la contrainte hydrique, soumis à l'OFAG, représente un enjeu important pour l'avenir de la viticulture. De nombreux producteurs placent de l'espoir en cette pratique pour diminuer l'utilisation d'herbicides et limiter les effets négatifs liés aux périodes sèches vécues ces dernières années. Bien que les parcelles d'essais aient été implantées en 2020 déjà, quelques années pour permettre aux ceps une croissance suffisante étaient bien évidemment nécessaires avant de commencer les mesures scientifiques. Celles-ci débiteront de manière rigoureuse en 2023, première année du projet qui s'étendra jusqu'en 2028. Agroscope, le Canton de Vaud, l'école de CHANGINS (HES) et Agridea sont les partenaires du projet qui est mené par Proconseil.

### 5.2.2. Projet BasePhyto

Le projet BasePhyto a pour but de développer une application pilote d'aide à la décision sur smartphone et web-based afin d'accompagner les producteurs des différentes filières dans le processus de choix de produits phytosanitaires. Les informations et conseils transmis par cette application seront neutres et gérés par les organes de conseils cantonaux. Le projet a démarré en septembre 2022 avec la définition des premières fonctionnalités. Durant cette première phase, tous les acteurs du projet ont été réunis afin d'identifier les besoins en termes de développement. Suite à cela, les travaux initiaux se sont concentrés sur la partie administrative de l'application et la gestion du flux de données. Les premiers tests de l'application devraient commencer en fin 2023.

### 5.2.3. Projet microferme « AperSu »

L'OFAG a accepté le projet de vulgarisation s'intitulant « AperSu, Agriculture sur petite Surface : référentiel de données et outil budgétaire pour la vulgarisation agricole » qui débute en 2023. En résumé, ce projet cherche à définir une typologie des microfermes en place en Romandie pour produire des références utiles aussi bien pour les personnes souhaitant se lancer que celles qui les conseillent, ainsi que pour diverses administrations cantonales qui souhaitent promouvoir ces structures. Déposé avec Agridea, le projet est dirigé par Proconseil, qui s'assurera également de la majorité des aspects de visite d'exploitation et de collecte de données.

## Conclusion

Proconseil veille à assurer la stabilité de ses prestations dans le temps et à adapter ses activités pour accompagner au mieux les agriculteurs, d'une part sur des problématiques évolutives telle que la durabilité des systèmes d'exploitation. Des thématiques comme le non-recours aux produits phytosanitaires, la biodiversité, l'empreinte carbone de l'exploitation, la régénération des sols ou la disponibilité de l'eau ont bien été considérées. Des observations sur le terrain ont aussi mené au dépôt de 2 nouveaux projets auprès de l'OFAG et à leur validation : *Berlandieri for the future* et Agriculture sur petite Surface : référentiel de données et outil budgétaire pour la vulgarisation agricole.

D'autre part, sur les besoins émergents et l'actualité, qui rythment également les prestations proposées par l'entreprise. Cette année a par exemple été marquée par la campagne de vulgarisation sur les nouvelles mesures de la politique agricole 2023. Les conseillers ont fait l'étude des possibilités agronomiques et la traduction en termes techniques des mesures fédérales en restant cohérents avec les possibilités du terrain et les mesures cantonales. Ils ont ensuite réalisé la diffusion de l'information, de renseignements, de conseils individuels et l'accompagnement aux inscriptions. Une démarche similaire a été prise pour aboutir à l'adaptation des directives sur l'épandage des engrais de ferme en période hivernale. La protection des troupeaux et la forte sécheresse de 2022 ont aussi été suivies de près.

## Partie 2 : Activités de Proconseil non comprises dans le mandat de vulgarisation

### 6. Conseil individuel et collectif

#### 6.1. Viticulture

Pendant l'année écoulée, les activités viticoles se sont poursuivies avec les mêmes prestations individuelles. La tendance observée ces dernières cuvées, qui voit le nombre de demandes par rapport à la production biologique de raisin et/ou vin, s'est à nouveau confirmée cette année.

Des demandes d'études économiques de divers niveaux sont aussi adressées à l'équipe. Les conseils viticoles intégrant une dimension de gestion sont en particulier fréquents dans les interventions liées à la production biologique. Les questions principales concernent les coûts et revenus des pratiques spécifiques à adopter (enjeux liés aux pratiques) et à l'organisation à mettre en place. Elles nécessitent souvent des études approfondies. Les clients pour ce type de requête sont majoritairement les collectivités publiques propriétaires de biens fonds viticoles.

Enfin, les collaborateurs sont appelés à effectuer des rapports spécifiquement viticoles, à tenir des secrétariats pour tiers et continuent à enseigner à Agrilogie (thématiques spécifiques à la viticulture biologique) et CHANGINS (gestion).

Tableau des prestations individuelles en viticulture :

Prestations	2021		2022	
	Nb de dossiers	Facturation (CHF)	Nb de dossiers	Facturation (CHF)
Conseils techniques	5	1'649	4	1'550
Estimations capital plantes	7	2'847	3	878
TOTAL	12	4'496	7	2'428

Les dossiers viticoles comprenant de la gestion sont comptabilisés plus bas dans un chapitre dédié.

#### 6.2. Production végétale

L'année 2022 est une nouvelle fois marquée par un très faible taux de reconversion d'exploitations en bio (on comptait 21 dossiers de conseils en bio en 2020 et une diminution à 7 en 2021), qui avait fait nettement augmenter ces dernières années le taux de facturation de nos prestations en production végétale. Aujourd'hui, les agriculteurs font appel aux services de Proconseil pour des suivis techniques très pointus et spécifiques, comme des diagnostics de sol ou des changements de rotation de cultures sur leur domaine. Les plans de fumures sont intégrés aux prestations de recensement PER. Comme les années dernières, les audits réalisés dans le cadre du projet Agro4esterie sont inclus dans les autres conseils techniques.

Tableau des prestations individuelles en production végétale :

Prestations	2021		2022	
	Nb de dossiers	Facturation (CHF)	Nb de dossiers	Facturation (CHF)
Conseils biologiques	7	2'900	2	1'096
Autres conseils techniques	49	26'801	40	14'216
<b>TOTAL</b>	<b>56</b>	<b>29'701</b>	<b>42</b>	<b>15'312</b>

### 6.2.1. Mandat de conseils en Valais

Pour la troisième année consécutive, le Service de l'Agriculture du Valais a fait appel à Proconseil Sàrl, pour réaliser des activités d'accompagnement en production végétale, auprès des exploitations valaisannes. La formule 2022 s'est avérée plus légère pour répondre à la demande en vulgarisation des agriculteurs valaisans avec la réalisation d'uniquement 3 visites de cultures conjointes avec le Chablais vaudois.

### 6.3. Production animale et fourragère

Les suivis de troupeaux sont en augmentation, tout comme les conseils ponctuels sur les calculs d'optimisation de la ration. L'année 2022 ayant été marquée par une forte sécheresse, les demandes concernant les achats de fourrages alternatifs ou les fréquentes modifications de ration ont demandé des conseils plus réguliers. La moitié des exploitations suivies sont en bio.

Tableau des prestations individuelles en production animale :

Prestations	2021		2022	
	Nb de dossiers	Facturation (CHF)	Nb de dossiers	Facturation (CHF)
Suivis de troupeau (dont bio)	20 (10)	12'829	21 (11)	15'042
Autres conseils techniques	7	4'048	9	3'167
<b>TOTAL</b>	<b>27</b>	<b>16'877</b>	<b>30</b>	<b>18'209</b>

### 6.4. Plans d'exploitation d'alpage

Proconseil a été mandatée pour trois plans d'exploitation sur des alpages dans la région des Alpes. Deux d'entre eux ont été soumis à la DGAV pour demander une adaptation de la charge usuelle.

### 6.5. Bilan d'approvisionnement en eau

L'évolution du climat et les sécheresses à répétition de ces dernières années ont incité bon nombre de propriétaires d'alpages à améliorer leurs installations d'approvisionnement en eau.

Les améliorations foncières qui soutiennent ces projets demandent un rapport de justification agricole et Proconseil offre ses services pour l'élaboration d'un tel document. L'expérience acquise avec les plans d'exploitation facilite grandement l'analyse des besoins grâce aux données collectées lors de l'élaboration de ceux-ci. Un outil de calcul du bilan d'approvisionnement en eau, développé à l'interne, est systématiquement utilisé.

## 6.6. Constructions rurales

Proconseil fournit un appui au début des démarches, qui porte sur les aspects techniques et les aspects administratifs du projet de construction.

Après une forte augmentation des demandes en 2021, liées à la campagne de sensibilisation à la protection des eaux menées par Proconseil, le niveau des dossiers traités revient plus à la normale en 2022. Que ce soit pour se mettre aux normes ou pour améliorer les conditions de détentions du bétail ou de travail, les projets de construction divers et variés sont déposés, mais ne se réalisent pas à chaque fois, faute de moyens financiers ou pour d'autres raisons.

Certains dossiers nous sont confiés lorsque les premières démarches ont déjà été entreprises avec le Canton, mais que le dossier doit être complété afin de répondre aux différentes exigences qui deviennent toujours plus pointues. La bonne coordination avec l'Office de Crédit Agricole est au centre des préoccupations, afin de garantir l'avancement des dossiers entre les différents acteurs.

Tableau des prestations « constructions rurales » :

Prestations	2021		2022	
	Nb de dossiers	Facturation (CHF)	Nb de dossiers	Facturation (CHF)
Conseils en construction rurale	127	31'772	101	23'326
Conseils pour fosse à purin	45	5'453	8	1'282
<b>TOTAL</b>	<b>172</b>	<b>37'225</b>	<b>109</b>	<b>24'608</b>

## 6.7. Gestion (budgets, terminologie, audits, etc.)

En 2022, il y a 213 dossiers dits de « gestion » qui ont été traités par différents collaborateurs pour un montant total de facturation de CHF 177'567.-. Par rapport à 2021, il y a davantage de dossiers, ce qui s'explique en partie par le changement de programme informatique et le souhait de facturer le maximum de dossiers au 31 décembre.

Les demandes d'analyses comptables sont à la hausse pour l'année 2022. En effet, on remarque une tendance, notamment chez les jeunes agriculteurs, à vouloir comprendre les détails de leur comptabilité.

Les sollicitations pour le service de budget ont légèrement augmenté en 2022, malgré la hausse des coûts des intrants connus sur les constructions. L'année 2022, pour cette prestation reflète le changement de logiciel avec lequel travaillent les conseillers : un programme élaboré par la Fondation Rurale Interjurassienne. Le canton de Fribourg s'est également associé à cet outil « PlanaFRI ». Il permet de réaliser à choix des budgets simplifiés ou plus complexes incluant les importations des surfaces Acorda et des comptabilités WinBiz. Les dossiers sont, eux aussi, de plus en plus complexes et requièrent souvent la réalisation de plusieurs variantes et donc plus d'investissement de la part des collaborateurs.

Les conseils en collaboration restent stables, avec des demandes en 2022 moins gourmandes en temps.

La prestation « Création de société » reste stable entre 2021 et 2022. Cependant, les renseignements téléphoniques sont nombreux pour cette thématique. En effet, beaucoup de réponses sont données suite aux appels et débouchent, si besoin, sur une intervention.

Le conseil divers en gestion est un service important pour Proconseil. Il comprend les calculs d'UMOS, les conseils LDFR/LBFA, les conseils en stratégie et en reconnaissance d'exploitation, qui représentent une grande activité en début d'année.

Les dossiers « divers » sont des expertises réalisées en lien avec l'agriculture mais qui ne sont pas formulées par des exploitants (par exemple : les communes).

Tableau des prestations individuelles de gestion :

Prestations	2021		2022	
	Nb de dossiers	Facturation (CHF)	Nb de dossiers	Facturation (CHF)
Analyses comptables	1	1'280	8	1'130
Budgets et audits	80	102'910	114	136'051
Collaborations interentreprises et terminologie	24	12'719	26	9'600
Création de société	4	3'943	5	4'417
Expertises et conseils divers de gestion	53	38'336	58	24'754
Estimations de préjudices économiques	1	490	-	-
Divers	1	2'785	2	1'615
<b>TOTAL</b>	<b>164</b>	<b>162'463</b>	<b>213</b>	<b>177'567</b>

## 6.8. Projets liés à la transformation à la ferme et de vente en circuits courts

Proconseil a conseillé et accompagné trois exploitations dans leurs projets de valorisation de leur production sur la ferme. Des projets de création de nouveaux locaux pour la transformation ou la vente et un projet d'optimisation de la logistique ont été accompagnés, de l'idée jusqu'à la relecture du dossier de projet. Des renseignements sur les démarches administratives (dépôt de demande préalable au Canton, normes à respecter) ont aussi été donnés.

## 7. Autres mandats

### 7.1. Programme AgrEauConseil

Depuis 2021 et sur l'initiative de Nestlé Waters (Suisse) SA, Proconseil a développé un projet visant à réduire durablement les risques liés à l'utilisation de produits phytosanitaires pour les eaux du bassin versant d'Henniez, ressources importantes pour cette société.

Pour 2022, l'accent a été mis sur les rencontres techniques entre les agriculteurs du groupe. Au total six séances de terrain et deux démonstrations de machinisme ont été organisées tout au long de l'année. Les thématiques abordées ont été le désherbage mécanique, la culture de colza durable, la betterave Conviso ou encore les techniques de semis simplifiés. Un monitoring a été également réalisé par Proconseil afin d'analyser le changement des pratiques agronomiques des participants par rapport aux diagnostics effectués en 2021. Les premiers résultats montrent une diminution de l'utilisation des produits phytosanitaires sans pour autant péjorer la productivité des exploitations du projet, chose qu'il faudra confirmer.

## 7.2. Vulgarisation biodiversité

Toutes les activités décrites dans cette partie sont des mesures du Plan d'action biodiversité vaudois, sous mandat de la Direction générale de l'environnement (DGE-Biodiv). Ce plan est la traduction au niveau cantonal de la stratégie biodiversité suisse. Cette dernière a pour but de concilier intelligemment la biodiversité unique de notre patrimoine naturel avec les activités humaines, notamment la production agricole. La plupart de ces projets, à travers des séances rassemblant les acteurs concernés par la biodiversité en zone agricole, favorisent une compréhension mutuelle des enjeux et la définition de solutions pragmatiques. Nous encourageons autant que possible une approche basée sur la consultation des exploitants agricoles.

### 7.2.1. Infrastructure écologique (IE)

L'infrastructure écologique est l'une des mesures-phare du plan d'action biodiversité. Elle vise à maintenir et rétablir des populations d'espèces, en particulier d'espèces menacées, de taille suffisante et bien connectées entre elles. Ces deux critères sont en effet indispensables pour garantir une biodiversité riche et pérenne et les services écosystémiques qu'elle fournit (pollinisation, lutte contre les ravageurs, etc.) Pour y arriver, les études indiquent qu'il est nécessaire que 17 % du territoire bénéficie de mesures permettant de préserver des habitats naturels particulièrement riches (marais, prairies sèches, lisières étagées, ...). D'autre part, 13 % du territoire doit pouvoir servir de voies de déplacement aux espèces et relier ces habitats.

En 2022, 9 ateliers de consultation des délégués des réseaux écologiques ont eu lieu, couvrant toutes les régions du canton. 89 agriculteurs y ont pris part, représentant 75 % des réseaux invités. Ils ont permis :

- d'informer sur le sens de l'IE et d'expliquer en quoi elle va faire évoluer les objectifs biodiversité actuels dans l'agriculture,
- de recueillir les avis sur les problèmes du système actuel de promotion de la biodiversité dans l'agriculture et les pistes de solutions,
- de recueillir les avis sur des mesures concrètes permettant d'améliorer la qualité de SPB existantes (problèmes, solutions).

Ces ateliers ont donné lieu à deux rapports écrits et ont fait l'objet d'un retour lors de l'assemblée générale des associations régionales pour la qualité du paysage. Une partie des questions et propositions de solutions recueillies ont été transmises aux administrations cantonales (DGE-Biodiv, DGE-Forêt, DGTL, DGAV) et fédérales (OFEV et OFAG) concernées.

Plusieurs sites-pilotes permettant de tester ces mesures d'amélioration de la qualité des SPB ont été repérés. Il s'agit de sites potentiels pour l'aménagement de plans d'eau saisonniers, de haies à rajeunir et de SPB sur lesquelles appliquer des mesures cantonales « Haute biodiversité ». Des récoltes de graines de prairies extensives historiques ont également été effectuées avec la méthode « Holosem » en vue de créer des banques de semences locales. Elles seront utilisées pour recréer des prairies en préservant le patrimoine génétique local.

Finalement, un recensement des surfaces agricoles qui pourraient faire partie de l'IE a été mené. Il s'agit des SPB ayant la valeur écologique la plus élevée (soit SPB QII, jachères et ourlets) situées dans des zones stratégiques pour le maintien de l'IE existante. Ces zones stratégiques sont par exemple des biotopes au sens de la Loi sur la Protection de la Nature (LPN), des endroits identifiés lors des analyses pour le réseau écologique cantonal (REC) et d'analyses plus récentes réalisées par le centre Info Species sur la base des

observations d'espèces, ainsi que des sources de données complémentaires. Elles doivent encore être affinées.

### **7.2.2. Flore accompagnatrice des cultures**

La flore accompagnatrice des cultures (qu'on appelle aussi flore ségétale) est une communauté d'espèces végétales, qui se développe à l'état naturel dans les terrains maigres et perturbés, comme les zones alluviales, et que l'on retrouve dans certaines parcelles cultivées avec des céréales, des pois ou du colza. Les parcelles favorables pour le développement de cette flore, qui comprend des espèces menacées voire des espèces prioritaires pour le canton, sont sélectionnées par un spécialiste sur la base d'observations de terrain (sur mandat de la DGE). La coordinatrice du projet (Proconseil) se charge ensuite de prendre contact avec l'exploitant concerné afin de lui expliquer la mesure et proposer une convention d'exploitation sur huit ans. Cette convention implique des restrictions sur la fumure, le désherbage, le travail du sol et le choix des cultures sur la parcelle. Depuis 2020, 8,5 ha de nouvelles surfaces en faveur de la flore accompagnatrice des cultures ont été mises en place, principalement dans l'ouest vaudois (La Côte), où l'on trouve des terrains favorables. Cela représente un peu plus d'un tiers de l'objectif fixé par le plan d'action biodiversité Vaud.

Le travail de prospection se poursuit pour trouver des surfaces supplémentaires sur la base des nouvelles données botaniques à disposition. En parallèle, les conseils donnés aux agriculteurs concernant l'obligation d'implanter 3,5 % de surface de promotion de la biodiversité (SPB) sur terre assolée dès 2024 seront l'occasion de mieux faire connaître les bandes culturales extensives, le type de SPB sur terre assolée qui permet de favoriser cette flore spécifique.

### **7.2.3. Mesure « Haute Biodiversité » (anciennement mesures avifaune)**

Les mesures « Haute biodiversité », développées par Vogelwarte en collaboration avec la DGE, les biologistes de réseau et cinq exploitations de la Broye visent à améliorer la qualité structurelle de surfaces de promotion de la biodiversité existantes. Ces structures, importantes surtout pour l'avifaune, sont mises en place sur des herbages permanents ou des SPB sur terre assolée comme des ourlets ou des jachères. La DGE souhaite mettre en œuvre ces mesures de haute qualité sur davantage d'exploitations du canton sous la coordination de Proconseil. Le but de ces mesures étant aussi d'augmenter le taux de SPB sur l'exploitation ainsi que d'améliorer leur mise en réseau, un diagnostic à l'échelle de l'exploitation est nécessaire. Après la visite de l'exploitation par la conseillère en biodiversité, un plan de mesures global est proposé et une convention d'exploitation est établie. Le déploiement de ces mesures de qualité à l'échelle du canton n'est cependant pas aisé. Dans l'application des aspects légaux actuels, implanter des buissons dans une jachère ou un ourlet sur terre assolée pourrait conduire à ne plus pouvoir remettre cette surface en culture et donc perdre de la SAU, ce qui suscite des craintes chez beaucoup d'agriculteurs.

### **7.2.4. Vulgarisation et formation**

Les questions de biodiversité en agriculture touchent toutes les matières. Les échanges avec les conseillers en production végétale, animale ou viticulture permettent de nous enrichir mutuellement et de pouvoir améliorer le soutien apporté aux agriculteurs en ayant une meilleure vue d'ensemble des problématiques. Il est fondamental d'intégrer les questions agronomiques dans le conseil concernant les mesures de promotion de la biodiversité. En 2022, un accent particulier a été mis sur la biodiversité fonctionnelle avec un cours orienté pratique où les participants ont eu l'occasion d'analyser le potentiel de leur propre exploitation sur la base de cartes. Ces supports permettent en effet de comprendre l'importance d'une vision à l'échelle du paysage (mise en réseau) pour obtenir des effets positifs des SPB du point de vue agronomique.

Les mesures du plan d'action biodiversité et le projet « Les Communs » ont également été présentés à une dizaine d'assemblées générales de réseaux écologiques.

### 7.2.5. Projet « Les Communs » (anciennement « Gestion commune de la biodiversité »)



Atelier entre agriculteurs d'un réseau pour le projet « Les Communs » ©A.-C. Jacquat, Proconseil

Au printemps 2022, l'OFAG a validé son soutien financier au projet de vulgarisation « Les Communs » jusqu'à juin 2026. Porté par Proconseil, la DGAV, la DGE et la FAPPAC, il vise à proposer un nouveau modèle de gestion de la biodiversité et du paysage en milieu agricole. Les Communs se construisent dans quatre périmètres vaudois différents de sorte que toutes les branches de production soient représentées : zones de grandes cultures, zones mixtes de cultures et production animale, cultures spéciales (viticulture et arboriculture) et les régions de montagne comprenant les alpages.

Cinquante-trois agriculteurs, répartis sur les quatre périmètres concernés (réseaux de Aubonne-La Côte, Grandcour-Forel-Chevroux, Assens et Pays d'Enhaut-Les Mosses) se sont engagés dans les groupes de travail. Les enjeux étant différents localement, les groupes apportent en parallèle leur contribution à un système qui devrait mieux répondre aux besoins et aux réalités du terrain propres à chaque région. Malgré des contextes différents, plusieurs dénominateurs communs ressortent des premières réflexions au sein des quatre groupes : les incessants changements et nouvelles contraintes liés aux politiques agricoles successives ainsi que le manque de confiance des autorités envers les agriculteurs sont des facteurs de découragement et de perte de motivation. Le projet des Communs a pour but de redonner un pouvoir de décision et plus d'autonomie aux agriculteurs pour atteindre les objectifs en matière de promotion de la biodiversité et d'entretien du paysage. Un bilan intermédiaire sera soumis à l'OFAG en juin 2023.

## 7.3. Plan climat vaudois

L'année 2022 a été ponctuée par la poursuite de l'élaboration, en appui à la DGAV, du projet d'EMPD pour le volet agricole du plan climat vaudois dont la dotation a été élargie. Ce projet adopté par le conseil d'Etat en mai 2022, le dernier trimestre a consisté à expliciter les mesures proposées en particulier aux membres de la commission d'examen du grand conseil et au groupe agricole, et à affirmer régulièrement notre soutien à ce projet. Un important travail de simplification des mesures en aide à la DGAV a permis l'adoption en toute fin d'année de ce projet par le grand conseil.

Afin d'anticiper le déploiement des mesures « diagnostic gaz à effet de serre (GES) et fertilité des sols » une vingtaine d'exploitations vaudoises de polycultures élevage, viticulture et grandes cultures, en PER ou culture biologique, ont participé à un projet pilote d'évaluation de leur empreinte carbone, mené par Proconseil. Une méthodologie de mesure de la séquestration du carbone dans les sols, respectant les standards internationaux, a été élaborée par l'HEPIA et déployée sur chacune des exploitations. La structure de chaque ferme et les pratiques individuelles mises en œuvre ont ensuite été recensées pour effectuer des bilans d'émissions de GES à l'aide d'outils certifiés. Dans ce projet financé par le canton de Vaud, des diagnostics d'empreinte carbone ont pu être établis permettant d'évaluer l'empreinte globale des matières brutes agricoles produites dans les exploitations étudiées (lait, viande, céréales, raisin).

Ce projet pilote a permis d'établir de premières évaluations locales de l'impact des structures agricoles vaudoises pour le climat, d'identifier les leviers et de quantifier le potentiel de ces fermes. Des travaux ont également démarré en collaboration avec l'OIC et les autres chambres d'agriculture romandes pour la mise en place d'un dispositif de certification d'empreinte carbone. Ce dispositif est une opportunité pour l'agriculture de se saisir des enjeux climatiques pour mieux communiquer sur son rôle positif. Ces démarches permettront de fournir des outils pour évaluer et communiquer l'impact réel de la production de denrées alimentaires dans les conditions suisses. Une équipe apte à l'élaboration de diagnostics d'empreinte carbone est désormais formée pour l'ouverture et l'instruction des mesures climat qui seront communiquées aux agriculteurs au second trimestre 2023.

Proconseil a aussi présenté le plan climat à six filières alimentaires et/ou responsables de marques. L'objectif étant de comprendre où elles se situent par rapport aux démarches bas carbone et s'il y a un intérêt pour une allégation sur le produit fini, à partir de données issues des empreintes carbone des fermes vaudoises.

Enfin un projet partenarial public-privé a été mis sur pied pour établir une ferme pilote « 0 carbone », lieu d'expérimentation et d'acquisition de références pour des activités de vulgarisation futures en élevage.

## 8. Soutien à l'exécution de projets collectifs

### 8.1. Projet de développement régional agricole (PDRA)

Durant l'année sous revue, Proconseil a poursuivi son mandat d'accompagnement du PDRA Filière de la noix, projet qui va permettre à plusieurs exploitations et au Moulin de Sévery de réaliser des investissements en faveur de la production, la commercialisation et la promotion de la noix.

Proconseil a également acquis le mandat de chef de projet pour la phase de réalisation du « PDRA Ouest vaudois ». Deux projets (rénovation de la buvette de la Dent de Vaulion et du chalet des Amburnex) ont pu être réalisés en 2022 déjà. La collaboration avec Morges Région Tourisme pour la vente de visites de groupe a pu se concrétiser et une première offre a pu être commercialisée dès le mois de juillet.



Valorisation de la filière Noix vaudoise ©G. Favre, Proconseil

### 8.2. Autres projets collectifs à l'échelle régionale

D'autres outils ou processus (Oquadu, PDER, etc.) existent pour accompagner la mise en œuvre de projets collectifs. Proconseil se tient à jour sur les évolutions de ces soutiens mais n'a pas accompagné de projets dans ce sens en 2022.

## 9. Secrétariat/gérance pour tiers

Proconseil tient le secrétariat, la gérance ou d'autres activités convenues pour plusieurs associations. Les activités spécifiques de chaque association sont décrites sur leur site internet respectif, comme détaillé dans le tableau ci-après.

Tableau des prestations pour tiers de Proconseil en 2022 :

Association	Rôle de Proconseil	Lien
Conservatoire Mondial du Chasselas	Secrétariat	
VITiplus	Secrétariat	<a href="http://www.vitiplus.ch">www.vitiplus.ch</a>
BioVaud	Soutien ponctuel à des tâches administratives	<a href="http://www.biovaud.ch">www.biovaud.ch</a>
Sauvetage Faons Vaud	Comptabilité ; Information aux agriculteurs	<a href="http://www.sauvetage-faons-vaud.ch/">www.sauvetage-faons-vaud.ch/</a>
Agriviva	Responsable de l'antenne romande de placement	<a href="http://www.agriviva.ch">www.agriviva.ch</a>
Ortra intendance Vaud	Secrétariat	<a href="http://www.hauswirtschaft.ch">www.hauswirtschaft.ch</a>
Ecole à la ferme	Secrétariat de la section cantonale	<a href="http://www.ecolealaferme.ch/">www.ecolealaferme.ch/</a>
CFP (Commission de la formation professionnelle vaudoise des métiers de l'agriculture et du cheval)	Secrétariat	
Salon des métiers	Mise en place et la tenue du stand pendant la manifestation	<a href="http://www.metiersformation.ch/">www.metiersformation.ch/</a>
CoBrA	Organisation des contrôles viticoles	
FAPPAC	Gérance complète	

Tableau des secrétariat/gérance pour tiers facturées par Proconseil :

Association	2021 Facturation (CHF)	2022 Facturation (CHF)
VITiplus	18'482	19'432
FAPPAC	85'380	59'363
Agriviva (antenne romande)	31'950	30'278
Ortra intendance Vaud	12'000	20'000
Formapro	22'617	24'000
CoBrA (partie viticole)	1'628	1'260
Autres secrétariats	2'700	2'700
<b>TOTAL</b>	<b>176'140</b>	<b>157'033</b>

## 9.1. Fondation du Conservatoire Mondial du Chasselas

L'année écoulée a vu les activités de la Fondation se poursuivre, sans manifestation particulière. [Le projet de développement de sélections polyclonales dirigées de Chasselas](#), initié en 2019 et soutenu par l'OFAG touche à sa fin et un rapport final devra être rendu en 2023. Malgré la fin de ce projet, les travaux vont se poursuivre avec comme objectif de pouvoir mettre à disposition des viticulteurs suisses des sélections de Chasselas en parfaite adéquation avec l'évolution du climat et du goût des consommateurs.

## 9.2. Fondation Sauvetage Faons Vaud

La sécheresse précoce a avancé la date des fauches dès le mois de mai et a intensifié les interventions. Ainsi, les 407 appels reçus des agriculteurs ont permis le contrôle de 1'171 prairies, soit 2'398 hectares survolés. Les interventions ont porté leurs fruits : 246 faons ont été secourus auxquels s'ajoutent 264 chevreuils et 37 lièvres effarouchés, qui ont ainsi pu quitter la parcelle avant le travail agricole.

Face à l'activité élevée et au besoin de maintenir un équipement opérationnel, l'association a vu l'acquisition de 2 nouveaux drones. Nous remercions de nouveau les compétences et le dévouement des pilotes de drone et des bénévoles assistants.

## 9.3. Fédération des Associations pour la Promotion des Projets Agricoles Collectifs (FAPPAC)

Proconseil assure la gestion administrative et financière de la FAPPAC et répond aux diverses demandes des agriculteurs pour tout ce qui concerne le programme des projets de Qualité du Paysage. Les assemblées générales de la FAPPAC se sont déroulées en présentiel le 14 avril 2022 à Chardonne ainsi que le 9 novembre 2022 à la salle de la Douane à Moudon. Lors de cette seconde journée les assemblées générales des associations régionales pour la qualité du paysage ont aussi eu lieu. A cette occasion, plus de 80 agriculteurs sont rassemblés et les différents projets soutenus par la FAPPAC sont présentés (Projet « Les Communs », Infrastructure Ecologique, rapport SPB, bulletin d'irrigation). Deux intervenants ont également été invités. M. Calanca (Agroscope) a présenté l'étude des besoins en irrigation dans les conditions actuelles et futures en Suisse, publiée en 2021. M. Capt a exposé les mesures « biodiversité » que la Direction Générale de la mobilité et des routes (DGMR) prend lors de l'entretien des talus de route.

Un rapport sur l'évolution des SPB depuis 2014 a été réalisé afin de suivre leur progression (QI, QII et Réseau) dans le Canton ; cet indicateur permet de se situer par rapport aux exigences sur les terres assolées et aux objectifs environnementaux pour l'agriculture (OEA). Ce rapport a été transmis aux services cantonaux concernés et a fait l'objet d'un article dans le magazine de Prométerre. Il met en avant et communique les efforts faits par les agriculteurs pour la mise en place des mesures. Il sera mis à jour annuellement.

De plus, un séminaire en Italie a également été organisé en juin 2022 dans les régions de la Lombardie, du Piémont et de la Vénétie. Ce voyage s'est consacré à l'adaptation au changement climatique et, particulièrement, à la gestion de l'eau et l'irrigation à travers la présentation du Consorzio di Bonifica Piave et la visite de ses infrastructures (la prise d'eau de Nervesa della Battaglia et le bassin de phytoépuration de Salvarosa). Un compte rendu a été rédigé et distribué.



Ouvrage de Nervesa della Battaglia ©Consorzio di Bonifica Piave

- (1) Canal de castelletto
- (2) Canal della Vittoria
- (3) Turbine

## 9.4. Agriviva

Proconseil gère l'une des trois antennes romandes de placements pour les stages des jeunes de 14 à 24 ans à la ferme. Environ 750 exploitations suisses sont en mesure de recevoir des stagiaires à ce jour.

Cette année, Agriviva a recensé 1082 stages en Suisse (-22.3 %) représentant quelques 15'403 jours de stage. 51 jeunes ont fait un stage dans le canton de Vaud, 2 à Genève, 91 dans le canton de Fribourg et 60 en Valais. Du côté des jeunes, 28 vaudois, 24 fribourgeois, 21 genevois et 13 valaisans ont participé à un stage en Suisse, ainsi que 171 élèves des écoles (stages obligatoires) et 141 jeunes de l'étranger.

## 9.5. Ecole à la Ferme

L'école à la Ferme, prestation organisée par les exploitations agréées, soutenue financièrement par le Canton et dont Proconseil gère le secrétariat, a vécu une belle année. Nouveau record pour les 26 prestataires vaudois qui ont accueillis plus de 7'200 élèves sur un total de 187 journées. De plus, 120 élèves ont pu participer à la journée « Sors tes couverts » (matinée découverte sur le thème des pratiques agricoles respectueuses des sols) sur l'exploitation de Thierry Salzmann à Bavois, avec leurs enseignantes. Andrea Bory, qui a quitté Proconseil en 2022 reste la présidente du Forum SchuB/Eàf suisse.



## 9.6. Commissions de formation professionnelle (CFP)

Proconseil tient le secrétariat de la Commission de formation professionnelle vaudoise des métiers de l'agriculture et du cheval (CFP). La commission s'est réunie le 9 février 2022 et le bureau a siégé en janvier, septembre et novembre afin de traiter des sujets courants et de mettre en place les séances à l'attention des formateurs en entreprise de 2023. Les 20 membres de la commission ont été nommés pour la nouvelle législature 2022-2027 par la DGAV. Les personnes suivantes ont rejoint la commission : Mme Alonso (représentante du Département des finances et de l'agriculture (DFA)), M. Baumgartner (représentant métier agriculture), M. Fischer (représentant CI des cultures spéciales), M. Marendaz (représentant CI agriculture), M. Maradan (représentant métier des cavistes).

## 9.7. Promotion des métiers/Salon des métiers

Le salon des métiers a eu lieu du 15 au 20 novembre. Le stand de la formation a été tenu par des apprentis agriculteurs de 3<sup>ème</sup> année, des représentants de l'enseignement d'Agrilogie et les collaboratrices de la formation chez Proconseil. Un nouveau record d'affluence a été établi avec plus de 47'000 visiteurs (+2 %). Une centaine d'exposants présentaient plus de 500 formations initiales et supérieures.

## 10. Enseignement

A la demande de différentes écoles et pour des matières très diverses, les ingénieurs de Proconseil donnent des cours dans le cadre de la formation initiale (CFC) et du perfectionnement (niveau brevet, école supérieure et bachelor) ou fonctionnent en tant qu'experts aux examens.

<b>Thème 2022</b>	<b>Niveau de formation</b>	<b>Nombre de périodes</b>
Cours à option colza	CFC	2
Cours à option pommes de terre	CFC	3
Cours à option agritourisme	CFC	48
Cours sols	CFC	4
Atelier œnotourisme	CFC	9
Brevet de diplôme paysanne	brevet	8
Module brevet agricole/brevet de paysannes BF07- Offres de formation à la ferme	brevet	40
Fertilité des sols LW01	brevet	3
Cours engraissement extensif	brevet	7
Contrôle protection des animaux	brevet	5
Gestion en viticulture	brevets et maîtrises	46
Experts	examens d'école supérieure et bachelor	4
Patente viticulture bio		20
<b>TOTAL 2022</b>		<b>199</b>

## 11. Comptes

### 11.1. Pertes et profits

	Note	2022	2021
Cotisations		348'811.45	348'694.55
Mandats publics		4'106'806.50	3'427'818.20
Mandats privés		1'005'346.95	1'334'332.75
Secrétariats d'organisations		85'840.05	81'504.85
Autres produits		107'960.50	39'093.10
<b>Total des produits et prestations</b>		<b>5'654'765.45</b>	<b>5'231'443.45</b>
Acquisition de prestations de services		-734'084.15	-539'003.54
<b>Total prestations de services</b>		<b>-734'084.15</b>	<b>-539'003.54</b>
<b>Résultat brut</b>		<b>4'920'681.30</b>	<b>4'692'439.91</b>
Charges de personnel	8	-4'217'797.49	-3'957'363.92
<b>Résultat brut après charges de personnel</b>		<b>702'883.81</b>	<b>735'075.99</b>
Autres charges d'exploitation		-679'267.27	-669'802.32
<b>Résultat avant intérêts, impôts et amortissements</b>		<b>23'616.54</b>	<b>65'273.67</b>
Amortissements et corrections de valeur		19'421.46	-21'201.15
<b>Résultat avant intérêts et impôts</b>		<b>43'038.00</b>	<b>44'072.52</b>
Charges financières		-8'035.54	-8'897.71
Produits financiers		2'231.42	2'102.91
<b>Résultat d'exploitation avant impôts</b>		<b>37'233.88</b>	<b>37'277.72</b>
Charges exceptionnelles ou hors période	6	-3.80	-1'762.65
Produits exceptionnels ou hors période	6	478.00	772.65
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>37'708.08</b>	<b>36'287.72</b>
Impôts		-35'092.50	-30'093.85
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>2'615.58</b>	<b>6'193.87</b>

## 11.2. Bilan

<b>Actifs</b>	<b>Note</b>	<b>31.12.2022</b>	<b>31.12.2021</b>
Liquidités		383'300.19	182'276.00
Débiteurs - clients		253'723.66	383'191.50
Débiteurs - groupe		28'546.00	31'129.10
Actifs transitoires		609'431.30	15'830.48
<b>Actifs circulants</b>		<b>1'275'001.15</b>	<b>612'427.08</b>
<b>Total actifs</b>		<b>1'275'001.15</b>	<b>612'427.08</b>
<b>Passifs</b>		<b>31.12.2022</b>	<b>31.12.2021</b>
Créanciers fournisseurs	4	528'157.94	178'313.74
Dettes envers les sociétés du groupe		647'974.70	322'785.66
Autres dettes à court terme		-	29'299.60
Passifs transitoires		23'526.14	9'301.29
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>		<b>1'199'658.78</b>	<b>539'700.29</b>
Capital-actions		20'000.00	20'000.00
Réserves issues de bénéfices		10'000.00	10'000.00
Bénéfice reporté		42'726.79	36'532.92
Résultat de l'exercice		2'615.58	6'193.87
<b>Capitaux propres</b>		<b>75'342.37</b>	<b>72'726.79</b>
<b>Total passifs</b>		<b>1'275'001.15</b>	<b>612'427.08</b>

### 11.3. Annexe

Proconseil Sàrl a son siège à Lausanne.

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse (art. 957 ss CO) et sont exprimés en francs suisses.

	31.12.2022	31.12.2021
1 Informations sur les principes comptables appliqués, lorsqu'ils ne sont pas prescrits par la loi	CO Suisse	CO Suisse
<b>Les principes généraux d'évaluation suivants ont été appliqués:</b>		
- Principe de la valeur la plus basse		
- Principe de réalisation		
- Principe d'imparité		
- Principe de la valeur d'acquisition		
- Principe de prudence		
2 Montant global provenant de la dissolution des réserves de remplacement et des réserves latentes supplémentaires dissoutes	-	-
3 Déclaration attestant que la moyenne annuelle des emplois à plein temps n'est pas supérieure, selon le cas, à 10, à 50 ou à 250.	inférieur à 50	inférieur à 50
4 Dettes envers des institutions de prévoyance	4'834.30	67'104.45
5 Montant total des sûretés constituées en faveur de tiers (AFC TVA)	390'373.30	420'640.75
6 Explications relatives aux postes extraordinaires, uniques		
ou hors période du compte de résultat		
Dont produits exceptionnels :		
Autres produits exceptionnels	478.00	749.47
	<hr/>	<hr/>
	478.00	749.47
	<hr/>	<hr/>

Dont charges exceptionnelles :		
Annulation factures 2020		1'690.00
Autres charges exceptionnelles	3.80	72.65
	<u>3.80</u>	<u>1'762.65</u>

7 Autres informations prescrites par la loi	néant	néant
8 Charges de personnel	4'217'797.49	3'957'363.92
- Salaires du personnel	3'413'300.13	3'145'446.10
- Charges sociales	560'652.60	614'143.85
- Autres charges de personnel	243'844.76	197'773.97

Proconseil Sàrl n'a aucune autre indication à formuler au sens du code des obligations concernant l'annexe aux comptes.

#### 11.4. Emploi du résultat

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Bénéfice de l'exercice	2'615.58	6'193.87
Attribution à la réserve générale	-1'000.00	0.00
Report au bilan	1'615.58	6'193.87
Bénéfice reporté au 31.12	42'726.79	36'532.92
Bénéfice reporté au 01.01	44'342.37	42'726.79

## 12. Organes et personnel

### 1.1. Organes

Les gérants de Proconseil sont :

- M. Claude Baehler, président de Prométerre
- M. Jean-Charles Miaz, membre du comité de Prométerre
- M. Luc Thomas, directeur de Prométerre
- M. Stéphane Teuscher, chef du département services & conseils de Prométerre

M. David Rojard est le directeur de Proconseil.

### 1.2. Infrastructures

2022 a vu l'ouverture d'un nouveau site de travail situé à Aigle. Des conseillers et conseillères de plusieurs domaines de compétences y siègent pour être au plus proche des exploitations de l'est vaudois.

Le bureau de Villars-sur-Ollon a fermé ses portes le 31 décembre 2022.

### 1.3. Personnel

#### 1.3.1. Mutations internes

Madame Stéphanie Grimm a été nommée Responsable matière « Formation initiale et jeunesse » le 1<sup>er</sup> avril.

Monsieur Pablo Bovy a vu ses missions de conseiller agricole évoluer vers des activités de développement pour l'adaptation des exploitations au changement climatique.

#### 1.3.2. Engagements

Madame Chloé Guyot a été engagée en tant que conseillère en production végétale à Yverdon à 80 %, dès le 1<sup>er</sup> février.

Madame Malika Pannatier a été engagée en tant que conseillère agricole en estivage et pour la protection des troupeaux à Aigle à 100 %, dès le 1<sup>er</sup> mars.

Madame Yaël Dumauthioz-Pittet a été engagée en tant que conseillère en économie familiale à Moudon à 50 %, dès le 7 mars.

Monsieur Téo Lemaître a été engagé en tant que conseiller projet climat à 40 %, dès le 1<sup>er</sup> septembre, puis à 60 % à partir de novembre.

Monsieur Vincent Tauxe a été engagé en tant que conseiller en production végétale à Lausanne à 80 %, dès le 1<sup>er</sup> octobre.

Madame Sabine Guex a été engagée en tant que conseillère agricole de gestion à Moudon à 100 %, dès le 1<sup>er</sup> décembre.

### 1.3.3. Départs

Madame Andrea Bory, responsable matière de la formation initiale et jeunesse à Moudon, a cessé son activité le 31 mars.

Monsieur Jean-Marc Delore, conseiller agricole de gestion à Lausanne, a cessé son activité le 31 octobre.

Monsieur Jean-Daniel Etter, conseiller en production végétale à Lausanne, a pris sa retraite le 31 décembre.

Monsieur Jean-François Dupertuis, responsable de matière et conseiller en estivage à Villars-sur-Ollon, a pris sa retraite le 31 décembre.

Unités de travail :

Fonctions	Effectif en unités de travail au 31.12.2021	Effectif en unités de travail au 31.12.2022
Total (ETP)	34.45	36.10
Nombre de collaborateurs (dont un apprentis)	42	46

## Perspectives

Pour 2023, outre les activités habituelles, nous prévoyons de réaliser les actions suivantes :

- Mise en place de lignes téléphoniques mobiles pour les conseillers, en particulier pour la mise en place de la permanence pour la protection des troupeaux.
- Optimiser la communication de Proconseil pour proposer une information toujours plus complète sur les supports modernes et une consultation efficace par le monde agricole.
- Aider à la mise en pratique du train d'ordonnances agricoles qui entrera en vigueur en janvier 2023, engendrant de nombreuses et complexes modifications.
- Communiquer sur les mesures prévues dans le Plan Climat vaudois auprès des exploitants.
- Poursuivre la recherche de solutions réalisables dans les exploitations vaudoises pour les cultures de betterave et de colza avec un minimum d'intrants.
- Assurer le lancement des projets « *Berlandieri for the future* » et « *AperSu* ».
- Continuer d'adapter les prestations et l'accompagnement des structures microfermes selon la demande.
- Enrichir notre accompagnement dans le domaine de l'énergie sur l'exploitation.
- Assurer le développement de l'application BasePhyto, un outil d'aide à la décision pour réduire les risques liés à l'utilisation de produits phytosanitaires.
- Clôturer le projet Agripoll et commencer la préparation des rapports finaux et le monitoring des mesures.
- Poursuivre l'intégration des pratiques en faveur de la biodiversité dans le conseil agricole et aider les agriculteurs qui les initient à valoriser leurs démarches.
- Soutenir les agriculteurs dans le montage de leurs projets d'irrigation.



